



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024





# Sommaire



5 - Cœur Coteaux Comminges en 2024



9 - Action sociale d'intérêt communautaire



13 - Service santé



14 - Les Abattoirs du Comminges



16 - Aires d'accueil des gens du voyage



16 - Aménagement de l'espace



22 - Fourrière - refuge



23 - Développement durable



24 - Développement économique



27 - Politiques territoriales



28 - Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire



34 - Services au public



35 - Pôle Enfance Jeunesse



39 - Services supports



44 - Les Pyrénéennes



46 - Tourisme



48 - Transports et mobilité



49 - Services techniques



54 - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets





A map of the Cœur & Coteaux Comminges region, showing the irregular shape of the area with a dark red-to-black gradient. The map is overlaid with a stylized graphic on the left side, consisting of concentric, torn-edged circles in shades of yellow, white, and light red.

Présentation  
de la Communauté de communes  
Cœur & Coteaux Comminges

# Cœur Coteaux Comminges en 2024

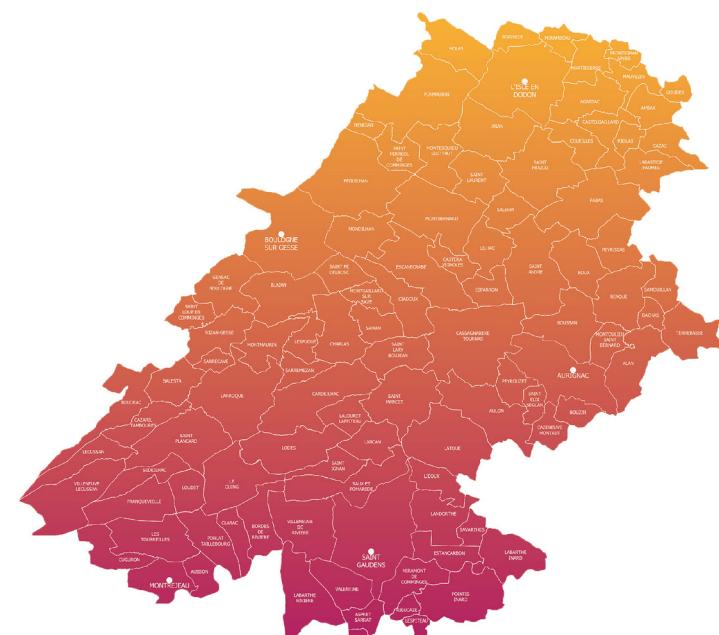
La Communauté de communes Cœur & Coteaux du Comminges, créée en 2017 suite à la loi NOTRe, est parvenue, en sept années d'existence, à donner une nouvelle identité à notre territoire, à inventer une nouvelle image, à réunir cinq anciens cantons autour d'objectifs partagés : assurer un service public de qualité à tous les habitants et porter des projets innovants qui feront du Comminges une terre attractive et tournée vers le futur.

Ce rapport d'activité présente les grandes lignes et l'ensemble des actions de l'année 2024, dans les champs de compétences qui sont les nôtres.

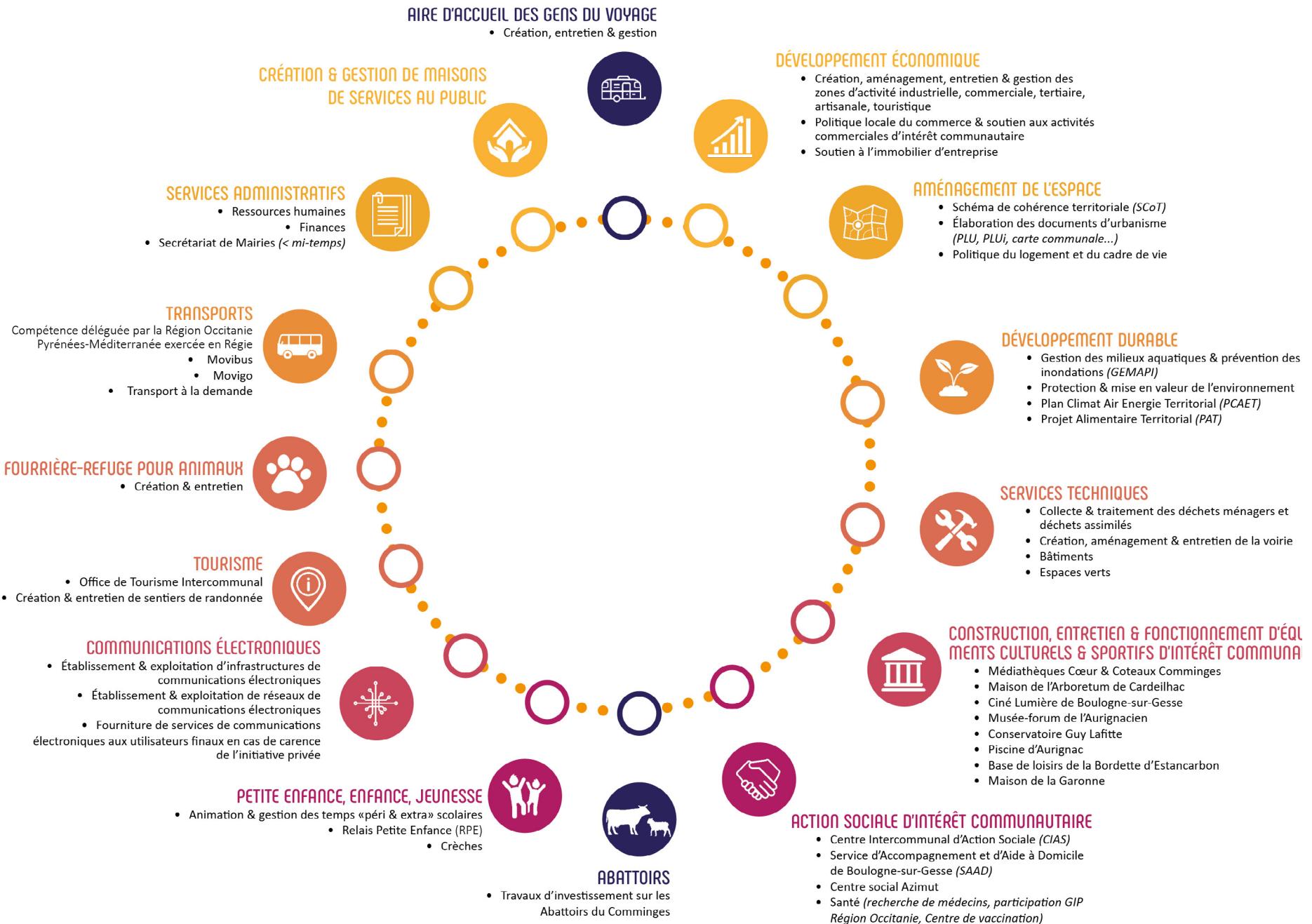
Nous nous sommes attachés, cette année encore, à proposer des projets innovants, structurants pour notre territoire : reprise des abattoirs sous le giron intercommunal, poursuite de la politique d'aménagement du territoire (*PLUi, ORT, PVD...*) tout en perpétuant nos engagements en termes de politique sociale (*aide au logement, centre social Azimut, SAAD*), de petite-enfance, enfance et jeunesse, de services aux habitants et aux communes (*transports, voirie, espaces verts, sentiers de randonnées...*).

Les 5 conseils communautaires de l'année 2024 ont générés 235 délibérations, dont 96 % prises à l'unanimité, preuve du travail constructif et collectif de l'ensemble de nos 140 délégués, travail que je m'engage à poursuivre jusqu'à la fin de ce mandat.

La Présidente  
Magali Gasto Oustric



# Les compétences



# Assemblées délibérantes

**Le conseil communautaire** est composé de 140 membres titulaires, représentant les 104 communes du territoire. Seules les communes ne disposant que d'un seul conseiller titulaire ont un suppléant. Il est présidé par Magali GASTO OUSTRIC, présidente élue par l'assemblée. Le conseil communautaire est l'organe délibérant : il définit la politique communautaire, vote le budget et les projets proposés par les services et les commissions thématiques. Il gère, par l'adoption de délibérations, les affaires relevant des compétences de l'intercommunalité.

**Le bureau communautaire** est composé de 25 membres : la Présidente, les 14 vice-présidents et 10 membres complémentaires. Le bureau délibère dans les matières déléguées par le conseil communautaire.

|  |   |  |
|--|---|--|
| <b>5</b><br>conseils<br>communautaires | <b>3</b><br>bureaux<br>communautaires     | <b>5</b><br>commissions<br>finances      |
| <b>235</b><br>délibérations            | <b>39</b><br>décisions                    | <b>20</b><br>arrêtés de la<br>Présidente |
|  | <b>10</b><br>conférences<br>territoriales |  |



# Les commissions

Les commissions sont chargées d'étudier les dossiers qui relèvent de leur compétence et de préparer les délibérations et décisions qui seront soumises au conseil communautaire, elles formulent des propositions.

Les deux 1<sup>ères</sup> commissions n'ont aucun pouvoir de décision mais émettent, s'il y a lieu, leur avis à la majorité des membres présents.

## Les commissions thématiques

Compte tenu du champ d'intervention de la Communauté de communes, 14 commissions thématiques sont constituées :

- 1 - Commission Solidarités Territoriales
- 2 - Commission Petite Enfance/Enfance
- 3 - Commission Jeunesse
- 4 - Commission Économie
- 5 - Commission Déchets
- 6 - Commission Développement durable
- 7 - Commission Voirie
- 8 - Commission Agriculture
- 9 - Commission Tourisme/Culture
- 10- Commission Urbanisme
- 11- Commission Social
- 12- Commission Accessibilité
- 13- Commission Transports/Mobilités.
- 14- Commission Pyrénées

**La commission des finances** est instaurée pour traiter des questions d'ordre budgétaire et financières. Elle a un rôle consultatif. Elle se réunit avant chaque conseil communautaire.

## La commission d'appel d'offres (CAO)

Elle est présidée de droit par la présidente de la Communauté de communes. Elle est composée de 5 membres à voix délibérative issus de l'assemblée délibérante.

## La commission d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)

Cette commission a pour objectif unique de procéder à l'évaluation des charges et recettes transférées à l'EPCI. Elle se réunit à chaque transfert de charges (*qu'il s'agisse de transfert de périmètre ou de transfert de compétences*).

La CLECT est composée d'un représentant de chaque commune membre.

## La commission intercommunale d'accessibilité

Obligatoire dans les EPCI de plus de 5 000 habitants compétents en matière de transport ou d'aménagement de l'espace. Elle est présidée par la présidente de la Communauté de communes qui

arrête la liste de ses membres.

Elle doit nécessairement comprendre des représentants de l'EPCI, des représentants d'associations d'usagers et des représentants d'associations de personnes handicapées.

## La commission intercommunale des Impôts Directs (CIID)

Elle est désignée sur proposition du Conseil Communautaire.

Elle intervient en matière de fiscalité locale en ce qui concerne les locaux professionnels en donnant son avis sur la mise à jour éventuelle des coefficients de localisation.



# Action sociale d'intérêt communautaire



## Centre Intercommunal d'Action Sociale | CIAS

En 2017, la Communauté de communes Cœur & Coteaux Comminges, s'est dotée de la compétence " Action sociale d'intérêt communautaire ".

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) Cœur & Coteaux Comminges est donc créé et devient un établissement public administratif qui participe à la mise en œuvre de la politique sociale locale définie par les élus sur l'ensemble des 104 communes.

Les missions d'un CIAS sont définies par le Code de l'Action Sociale et des Familles qui stipule : " Le Centre Intercommunal d'Action Sociale anime

une action générale de prévention et de développement social dans les communes, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Il peut intervenir sous forme de prestations remboursables ou non remboursables. Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale dans les conditions fixées par voie réglementaire. Il transmet les demandes dont l'instruction incombe à une autre autorité. L'établissement du dossier et sa transmission constituent une obligation, indépendamment du bien-fondé de la démarche. "



Les membres du Conseil d'Administration du CIAS

|   |   |                                   |
|---|---|-----------------------------------|
| <b>59,47</b><br>ETP*                        | <b>4</b><br>Conseils d'administration                         | <b>12</b><br>commissions sociales |
| <b>62</b> agents                            | <b>3 530</b><br>appels reçus à Saint-Gaudens                  | <b>104</b><br>demandes SIAO       |
| <b>263</b><br>demandes de logements sociaux | <b>278</b><br>domiciliations ou renouvellement                | <b>1 148 622</b> €<br>de charges  |
| <b>9</b><br>stagiaires accueillis           | <b>6 877</b><br>personnes accueillies au CIAS à Saint-Gaudens |                                   |

\*ETP : équivalent temps plein  
dont 42.47 pour le SAAD





| PÔLE SOLIDARITÉ    | Personnes reçues | Visites à domiciles | la domiciliation | dossiers d'aides sociales | obligations alimentaires |
|--------------------|------------------|---------------------|------------------|---------------------------|--------------------------|
| Saint-Gaudens      | 1 172            | 101                 | 396              | 55                        | 12                       |
| Aurignac           | 76               | 7                   | 6                | 4                         |                          |
| L'Isle-en-Dodon    | 1 155            | 43                  | 6                | 10                        | 12                       |
| Boulogne-sur-Gesse | 182              | 31                  | 10               | 11                        |                          |
| Montréjeau         | 836              | 102                 | 19               | 14                        | 14                       |

|                             |                                     |                                  |                                      |                                    |
|-----------------------------|-------------------------------------|----------------------------------|--------------------------------------|------------------------------------|
| 19 commissions SIAO         | 1 056 renseignements sur les droits | 40 dossiers APA                  | 26 dossiers de surendettement        | 198 demandes de tarifs cantine     |
| 73 RDV SIAO honorés         | 6 Commissions CCAPEX                | 140 demandes de bons alimentaire | 2 signalements personnes vulnérables | 108 demandes CORAFIN et 81 accords |
| 184 procédures d'expulsions | 2 237 aides administratives         | 187 demandes de retraites        | 602 ouvertures de droits             | 18 nuitées d'hôtel                 |
|                             |                                     |                                  |                                      | 949 paniers fruits/ légumes        |





Les centres sociaux sont des lieux de proximité à vocation d'animation, familiale et intergénérationnelle et qui accueillent toute la population en veillant à la mixité sociale.

Ces lieux d'animation de la vie sociale permettent aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Dans ce cadre, les centres sociaux sont des lieux-ressources qui proposent des services et activités à finalités sociales et éducatives. Ils soutiennent le développement de la participation des habitants afin de leur permettre de contribuer eux-mêmes à l'amélioration de leurs conditions de vie, au développement de l'éducation et de l'expression culturelle, au renforcement des solidarités et des relations de voisinage, à la prévention et la réduction des exclusions.



|                                      |  |   |
|--------------------------------------|--|---|
| <b>8</b> ETP                         | <b>6</b> bénévoles                         | <b>380</b> adhérents                          |
| <b>45</b> ans de moyenne d'âge       | <b>2 563</b> appels                        | <b>9 240</b> visites                          |
| <b>2 388</b> aides administratives   | <b>435</b> personnes inscrites en ateliers | <b>126</b> participants sur 3 repas partagés  |
| <b>5</b> stages découvertes          | <b>51</b> interventions en milieu scolaire | <b>3</b> soirées à débats et 104 participants |
| <b>1 028</b> rdv inclusion numérique | <b>9</b> ateliers inclusion numérique      |   |





# Service d'Aides À Domicile | SAAD

## Le SAAD

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile a pour objectif de maintenir au domicile les personnes âgées ou en perte d'autonomie, sur le secteur de Boulogne-sur-Gesse.



|                                      |   |   |
|--------------------------------------|---|---|
| <b>42,47</b><br>ETP                  | <b>61</b><br>aides à domiciles<br>(incluant les<br>remplacants) | <b>179 820</b><br>km parcourus            |
| <b>538 h</b><br>de formation         | <b>46 617 h</b><br>réalisées                                    | <b>dont 1 650 h</b><br>le dimanche        |
| <b>288</b><br>bénéficiaires          | <b>80 ans</b><br>d'âge moyen des<br>bénéficiaires               | <b>4 948 h</b><br>sans prise en<br>charge |
| <b>153</b><br>bénéficiaires<br>seuls | <b>117 h</b><br>en aide sociale                                 | <b>39 237 h</b><br>APA                    |



# Service Santé

## 1 - FAVORISER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

- Accueil des étudiants
- Valoriser les études supérieures en santé
- Communication et promotion du territoire
- Faciliter l'installation des futurs professionnels par un accompagnement personnalisé

## 2 - FAVORISER L'ACCÈS AUX SOINS

- Reprise en gestion du CDS de Montréjeau (01/07/2024).
- Suivi de l'exercice coordonné à l'Isle-en-Dodon (FECOP),
- Accompagnement administratif et technique des professionnels pour la création du futur Pôle médical à Saint-Gaudens.
- Accompagnement personnalisé : 1 médecin et son conjoint à Boulogne-sur-Gesse. 1 dentiste, 2 kinésithérapeutes à Saint-Gaudens.
- Accompagnement médecin Portugais à Saint-Gaudens
- Rechercher une complémentarité d'actions avec la CPTS Comminges (Communauté professionnelle territoriale de santé)
- Communication transversale large : la diffusion de l'information des nouveaux services en santé auprès de la population via les Maires, auprès des services de la CPAM, MSA, associations, travailleurs sociaux du territoire.

## 3 - MISE EN PLACE D'ATELIERS DE PRÉVENTION EN COLLABORATION AVEC LA MUTUALITÉ FRANÇAISE OCCITANIE, M2P/MSA ET LES MSP DU TERRITOIRE À

- L'Isle-en-Dodon, Boulogne-sur-Gesse, Aurignac et Saint-Gaudens
- Résidents de l'EHPAD Orélia à Saint-Gaudens : formation de 18 professionnels, 42 résidents

- 128 personnes informées et sensibilisées
- Participation au projet SPORT-SANTÉ en Comminges
- Participation au PAT (*Plan Alimentaire Territorial*)
- Promotion des campagnes de prévention et dépistage par les MSP du territoire, CPAM, MSA, initiatives de professionnels, etc.

## 4 - CADRE DE VIE ET SANTÉ-ENVIRONNEMENT : SENSIBILISER, INFORMER, ANTICIPER LES ENJEUX CLIMATIQUES

- Participation au forum logement avec le CIAS, la MSA, la CAF
- Organisation d'une table ronde à destination des professionnels
- Vers un habitat sain : comment le logement influence notre santé ?  
30 professionnels et 3 animateurs

## 5 - FACILITER L'ACCESSIBILITÉ AUX SOINS DES PLUS VULNÉRABLES

- Mise en place de la **Permanence de l'Accès aux Soins (PASS)** au sein de la Croix Rouge Française grâce à une mise en relation dans le cadre du CLS
- **Participation à la mise en place du transport solidaire** porté par la Croix Rouge Française et financé par l'Agence Régionale de Santé à titre expérimental en 2024 afin que les personnes non mobiles puissent accéder aux soins et retrouver leur autonomie, pouvoir d'agir par un accompagnement personnalisé.  
(37 personnes)
- **Valorisation du transport à la demande (TAD)** par la communication.

## 6 - LA SANTÉ DES PROFESSIONNELS

- Renforcer le lien hôpital – ville : mise en

lien des professionnels hospitaliers et ville : conférences santé mentale et sport, conférence alimentation et santé.



Lancement de la Semaine de la Santé



Journée des étudiants en santé



Signature du Contrat Local de Santé

## 7 - SEMAINE D'INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE

|                          |                              |                                |
|--------------------------|------------------------------|--------------------------------|
| 25 personnes présentes   | 5 réunions dans l'année      | 20 ateliers pendant la semaine |
| 1 161 personnes touchées | 162 bénéficiaires ou usagers | 103 professionnels             |
| 36 partenaires           | 5 villes organisatrices      |                                |



# Les Abattoirs du Comminges

Propriétaire foncier des deux sites des Abattoirs du Comminges, la Communauté de communes Cœur & Coteaux du Comminges, poursuit en 2024 la restructuration de ses outils d'abattages.

Suivant le scénario établi en 2022 par le bureau d'étude Fructis, les travaux sur le site de Saint-Gaudens se sont succédés toute l'année et verront leurs fins au premier trimestre 2025. Quant au site de Boulogne-sur-Gesse, un bureau d'étude est nommé pour les futurs travaux.

## LE SITE DE SAINT-GAUDENS

Le site a été en travaux durant toute l'année 2024. Le traitement des eaux usées, l'accueil des animaux ainsi que toutes les rénovations ou modifications des halls d'abattages, ont été effectués sans arrêt de production. Ces conditions préétablies étaient un enjeu technique pour les entreprises choisies, mais aussi la condition pour garantir une continuité des services d'abattages de notre territoire.

## De nouvelles conditions de travail

Par son esthétique comme par sa conception, tous les utilisateurs habitués à la livraison des animaux en conviennent, le nouveau stockage des animaux est le changement le plus spectaculaire de ces

travaux.

Le déchargement et la manipulation des animaux se font en toute sécurité et de manière plus aisée et fluide. C'est sans conteste que de tel locaux participent au bien-être animal mais aussi à celui des utilisateurs.

La stabulation est aussi dotée de matériels spécifiques pour l'accueil d'animaux "hors gabarit" ou ayant des difficultés dans leurs déplacements. Ces équipements qui représentent un surcoût d'environ 10 % de l'investissement de la stabulation, répondent à une attente des professionnels de l'élevage trouvant difficilement des lieux d'abattage pour les animaux "non standardisés".

Dans les halls d'abattage, les travaux ont consisté à fiabiliser le matériel existant, automatiser la manutention, sécuriser la production frigorifique en doublant les équipements et en investissant dans la récupération d'énergies.

**42** ETP employés  
par la SCIC des  
Abattoirs du Cges

**7 890**  
bovins soit  
3 460 tonnes

**40 613**  
ovins/caprins soit  
760 tonnes

**30 174**  
porcs soit  
3 050 tonnes



Site de Saint-Gaudens



# Abattoirs du Comminges

## LE SITE DE BOULOGNE-SUR-GESSE

Le début d'année 2024 a été consacré à sécuriser les installations techniques du site afin que les différents bureaux de contrôles valide leurs fonctionnements en toute sécurité. Malgré ces efforts, le 12 avril 2024, l'abattoir a été contraint à un arrêt de fermeture provisoire d'un mois, pendant lequel les travaux ont continué.

Les abattages ont repris courant mai. Cette réouverture a donné lieu à l'organisation d'une journée "portes ouvertes" qui s'est tenue le 31 mai et a accueilli plus de 100 personnes, professionnels, élus et un public de commingeois curieux de découvrir l'activité d'un abattoir. Cette journée a été l'occasion de partager un repas avec tous les participants.

Pendant le second semestre 2024, un travail conjoint avec le bureau d'étude EDEIS, chargé des études de la restructuration de l'abattoir, est mené pour concevoir le futur outil d'abattage. Une présentation en a été faite auprès des services de l'État et des différents financeurs en fin d'année. Le début des travaux est prévue pour 2025 et la première étape étant le traitement des eaux usée qui devrait commencer en avril 2025.

Parallèlement à l'activité de l'abattoir qui

a retrouvé son rythme et des dossiers techniques qui se montent, la collectivité continue ses étapes de consolidation des structures d'abattages de son territoire. Elle a donc proposé, via un appel d'offres, de mettre en place une DSP pour la Concession du Service Public de Gestion de l'Abattoir multi-espèces de Boulogne-sur-Gesse. La procédure terminée, la concession a été attribué à la SCIC des Abattoirs du Comminges.

|  |  |   |
|--|--|---|
| <b>15</b> ETP employés<br>par la SCIC des<br>Abattoirs du Cges | <b>720</b><br>bovins soit<br>273 tonnes  | <b>3 418</b> veaux<br>soit 1 728 tonnes |
| <b>6 127</b><br>ovins/caprins soit<br>115 tonnes               | <b>6 935</b><br>porcs soit<br>783 tonnes |   |



Site de Boulogne-sur-Gesse



# Aires d'accueil des gens du voyage

La Communauté de communes Cœur & Coteaux Comminges, compétente en matière de création, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage, a assuré la création en 2013 d'une aire de grand passage. Le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage prévoit également l'obligation de création de places pour les aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs ou habitat adapté pour accompagner la sédentarisation des familles installées régulièrement sur notre territoire.

Le Conseil communautaire a confirmé le maintien et la réhabilitation des deux zones à Stournemil (environ 1.5 ha). Dans le cadre de la Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale du Conseil



Aire de grand passage de Villeneuve-de-Rivière

départemental, assurée par le Bureau d'Etudes CATHS. Le diagnostic auprès des familles a permis une définition du projet. Aussi, la répartition initialement prévue entre la construction de terrains familiaux (20 places) et la construction d'une aire permanente d'accueil des gens du voyage sur la commune de Saint-Gaudens (20 places) va évoluer à **100 % sur le volet terrains familiaux ou habitats adaptés.**

Ce projet permettra la mise en conformité de notre établissement au regard du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage.

# Aménagement de l'espace

## 1 - GESTION TECHNIQUE DES BÂTIMENTS À VOCATION ÉCONOMIQUE DÉTENUS PAR LA COLLECTIVITÉ, LOUÉS À DES ENTREPRISES.

Au nombre de 8 bâtiments, répartis sur 3 lieux distincts ces derniers concernent les communes de :

- **Péguilhan** : occupé par une entreprise de commercialisation de textiles (*principalement d'accessoires de vêtements*)
- **Saint-Gaudens** : occupé par une entreprise spécialisée dans l'éclairage public par Led
- **L'Isle-en-Dodon** : occupé par 5 entreprises, dont : une miellerie (*vendu*), un contrôle technique automobile, un spécialiste en revêtement de sols, un tourneur – fraiseur et un paysagiste (*vendu*)

Tâches accomplies : rôle d'interface entre la collectivité et les entreprises afin d'être à l'écoute des besoins d'entretiens et d'aménagements nécessaires sur chacun d'eux (*identification des travaux à réaliser, prise de contacts avec des artisans, demandes de devis, suivi des travaux, gestion des paiements*) ou de tâches à accomplir par le service technique de la collectivité.

Tenue du budget annexe lié à la gestion de ces bâtiments :

- Préparation des budgets prévisionnels annuels
- Suivi des engagements et des

facturations  
• Clôture des budgets.

## 2 - CONDUITE DES PROJETS EN MATIÈRE DE CRÉATION ET D'AMÉNAGEMENT DES ZONES D'ACTIVITÉS

**A/ Pour la ZAC Ouest labellisée OZE** (*Occitane Zone économique = label qualitatif*) : surface totale 100 ha, dont 60 ha déjà occupés par des entreprises. Reste à aménager et à requalifier en 6 tranches de travaux environ 40 ha (*59 lots cessibles*).

- Rôle de représentation de la collectivité, maître d'ouvrage, auprès de son assistant à maîtrise d'ouvrage (*l'ARAC Occitanie*) et le groupement de maîtrise d'œuvre
- État de la procédure :
  - Le dossier de création a été acté en conseil communautaire en date du 12 décembre 2020
  - Toutes les études complémentaires demandées par les services de l'Etat (*Traffic, Zones Humides, Mesures de compensation agricole et Réactualisation de l'inventaire Faune & Flore*) ont été réalisées
  - Le dossier d'Autorisation Environnementale a été déposé en préfecture mi-juillet 2024.

À la suite de la phase d'instruction, des compléments de pièces ont été demandés, qui nécessitent de lancer une mission d'étude complémentaire sur les volets

“ Espèces protégées ” et “ Zones Humides ”  
Pour ce faire, l'Etat nous accordé un délai supplémentaire de 3 mois, courant jusqu'à fin avril 2025, pour déposer les compléments au dossier. Un arrêté préfectoral d'autorisation de réalisation est attendu pour mi 2025 et un début des travaux courant 2026.

**B/ Pour la ZAC des Landes : en lien avec le service ENR de la collectivité, suivi des projets photovoltaïques couvrant les 2 bassins de retenus des eaux pluviales.**  
Gestion des demandes d'extensions de réseaux, de l'implantation des nouvelles entreprises (Barthe ENR, Mercedes).

**C/ Gestion du projet de réalisation de l'aire de co-voiturage de 60 places à la sortie autoroutière N°18 de Saint-Gaudens :**

En lien avec le maître d'œuvre, le maître d'ouvrage VINCI (pour la partie située sur le foncier de l'Etat) et les entreprises retenues pour la réalisation du chantier :

- Suivi technique des travaux et participation aux réunion hebdomadaires de chantiers
- Suivi du calendrier de réalisation
- Dossier de demande de subvention auprès du CD 31 pour un montant obtenu de 98 937 €
- Coût total de l'opération : 501 847 € HT
- ASF : 303 973 € HT
- Communauté : 98 937 €
- CD 31 : 98 937 €
- Inauguration courant 1<sup>er</sup> semestre 2025.

**D/ Pour le lotissement économique d'Ausson Ponlat**

Pour l'accueil de 4 nouvelles entreprises (Entreprise BALLARD : Serrurerie Métallerie – EIRL CHADOUIN : Tailleur de pierres – Entreprise

M'Concept : Plomberie, Chauffage Sanitaire – D Moquet : Conception Allées et Jardins).

- Gestion des divisions foncières avec le géomètre, des aspects de viabilisation des parcelles en lien avec les concessionnaires de réseaux
- Suivi des actes juridiques avec le service de la collectivité.

**E/ Pour le lotissement économique de Ribéro sur la commune de l'Isle-en-Dodon**

Acquisition d'une bande terrain pour permettre l'élargissement d'un tronçon de voirie et la mise en place d'un futur giratoire (délibération 2024- acquisition 2025)

### 3 - SUIVI DES PROCÉDURES D'AMÉNAGEMENTS ET DE TRAVAUX DES ZONES D'ACTIVITÉS

Ces missions sont réalisées à l'échelle de toutes les zones d'activités de la Communauté de communes :

- Gestion des aspects techniques de la phase amont des ventes de parcelles économiques situées en zones d'activités (découpage parcellaire, représentation de la collectivité lors des bornages, gestion administrative de la renumérotation cadastrale, étude de sol G1 : demande de devis et suivi des paiements pour services faits)
- Rédaction de cahier des charges (Cahier des Charges de Cession des Terrains, de signalétique, de gestion des eaux pluviales.)
- Etude technique des offres réceptionnées (Compensation agricole, inventaire faune flore, géotechnique, détection des réseaux, traffic)
- Participation à la réalisation du dossier de la stratégie économique de la Collectivité.

|                              |   |  |
|------------------------------|---|--|
| <b>8.42</b><br>ETP           | <b>45</b><br>PLU  | <b>45</b> PLU et<br><b>1</b> PLUi            |
| <b>31</b><br>communes au RNU | <b>70 %</b> du territoire couvert par un document d'urbanisme | <b>3</b> enquêtes publiques                  |
| <b>3</b><br>PLUi en cours    | <b>187</b> avis instruits et rédigés                          | <b>57</b> déclarations d'intention d'aliéner |

### 4 - SUIVI DES PROCÉDURES BUDGÉTAIRES DE CHACUNE DES ZONES D'ACTIVITÉS ET DES LOTISSEMENTS ÉCONOMIQUES

Toutes les zones d'activités et les lotissements économiques sont dotés chacun d'un budget annexe. À ce titre un suivi budgétaire au niveau des engagements et des facturations est réalisé de façon à rester dans le budget alloué lors du vote du budget.





# Le dispositif Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)

## ORT / OPAH-RU / ACV / Villages d'avenir

### Saint-Gaudens

#### Opération de Revitalisation du Territoire – OPAH-RU - Action Cœur de Ville

La commune de Saint-Gaudens a depuis 2021 une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) qui permet de mettre en place un projet global de territoire dans différents domaines : l'habitat, le commerce, la mobilité, les espaces publics, le patrimoine, le tourisme... L'objectif principal étant de redynamiser les centres anciens des villes moyennes jouant un rôle de centralité. Cette ORT prévoit une action phare en matière d'habitat avec la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU). Ce programme, permet aux propriétaires de biens immobiliers situés dans le cœur historique de la ville de bénéficier d'un accès prioritaire aux aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) pour rénover leur logement. La Ville de Saint-Gaudens et la Communauté de Communes abondent les aides de l'ANAH.

En 2024, la Ville et la Communauté de communes ont aidé les propriétaires des immeubles situés sur la place Jean Jaurès et ses abords à la rénovation des façades. À ce titre, les élus de la Ville et de la Communauté de communes ainsi que les partenaires ont participé à 4 commissions pour se prononcer sur l'attribution des subventions demandées par les propriétaires.

Afin d'accompagner les propriétaires dans la définition de leur projet de rénovation de logement et dans le montage de leur dossier de demande de subvention, l'opérateur

Urbanis a été recruté par la Communauté de communes et par la Ville. Urbanis a été en contact avec 48 propriétaires ayant un projet de rénovation de leur logement ou de leur immeuble en centre-ville. Urbanis a visité 16 adresses.

Depuis 2023, la commune de Saint-Gaudens bénéficie du programme national Action Cœur de Ville ayant également pour objectif de revitaliser le centre-ville dans plusieurs domaines. La convention Action Cœur de Ville qui vaut avenant à la convention ORT, a été signé en mai 2025. La Banque des Territoires qui peut aider financièrement la commune pour la réalisation d'études ou de projets axés autour de la thématique de la transition écologique, fait partie des nouveaux partenaires mobilisables grâce au programme Action Cœur de Ville.

Action Logement sera également un nouveau partenaire de la commune de Saint-Gaudens et de la Communauté de communes permettant de venir compléter les aides financières attribuées par l'ANAH, dans le cadre de l'OPAH-RU et en particulier pour accueillir en centre-ville des salariés du secteur privé.

#### Bourg-Centre Occitanie

L'année 2024 a permis à la Ville de Saint-Gaudens et à la Communauté de communes de mettre à jour le contrat Bourg-Centre Occitanie par le biais d'un avenant. Ce document cadre permet de formaliser le partenariat avec la Région Occitanie sur l'ensemble des projets en cours ou à venir sur la commune de Saint-Gaudens. L'avenant a été signé en mai 2025 par les partenaires.

#### Politique de la Ville (Quartier Prioritaire de la Ville)

Depuis 2015, le centre-ville de Saint-Gaudens est considéré par l'État comme un Quartier Prioritaire de la Ville (QPV). L'État pilote ce dispositif qui fait l'objet d'un contrat signé entre l'État, la Ville et la Communauté de communes ainsi que les partenaires de ce dispositif. Il comprend un plan d'actions à réaliser dans le QPV. Un premier contrat de ville a été signé par les partenaires de ce dispositif pour la période 2015-2020. Il a fait l'objet d'un avenant pour la période 2020-2022.

L'État a fait le choix de prolonger ce dispositif jusqu'en 2030 et afin de formaliser cette prolongation, un nouveau contrat de ville, pour la commune de Saint-Gaudens, a été signé pour la période 2024-2030.

Une cérémonie de signature s'est tenue le 30 juillet 2024 en présence de Monsieur Pierre-André DURAND, préfet de la Région Occitanie et préfet de la Haute-Garonne et des partenaires signataires. La Communauté de communes a participé à cette cérémonie en tant que signataire.

Les partenaires de la Ville de Saint-Gaudens et de la Communauté de communes agissant en faveur de la revitalisation du centre-ville ont été invités à un comité de pilotage le 17 janvier 2024 pour faire un bilan des actions de l'année 2023 et pour envisager les perspectives de l'année en cours.



Signature du Contrat de ville Saint-Gaudens

### Montréjeau

#### Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) – OPAH-RU

En 2022, une étude pré-opérationnelle a débuté sur la commune de Montréjeau pour la mise en place d'une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT). Pour ce faire, le bureau d'études Villes Vivantes a été recruté en 2022 et plusieurs réunions ont eu lieu en 2024 avec l'ensemble des partenaires.

Ces réunions ont permis de finaliser la rédaction de la convention ORT (signée le 29 octobre 2024) et celle de la convention Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (signée le 2 décembre 2024). Dans le cadre de l'OPAH-RU, un marché public a été lancé en 2024 pour recruter un opérateur de suivi-animation. L'opérateur Urbanis a été retenu et notifié le 11 décembre 2024. Une réunion de cadrage entre Urbanis, la Ville et la Communauté de communes s'est tenue le 19 décembre 2024.

La Ville de Montréjeau et la Communauté de communes ont fait appel à l'architecte-conseil de la DDT pour travailler sur 3 sujets

## DES OUTILS JURIDIQUES POUR ACCOMPAGNER LES COMMUNES

prévus dans l'ORT :

- La sécurisation des trottoirs en marbre de la rue du Barry, la rénovation de la Grande Halle
- Une réflexion sur la vocation de cet édifice
- L'aménagement de l'avenue de Luchon.

Une réunion et une visite de terrain se sont tenues le 29 avril 2024.

### Partenariat avec l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie (EPF-O)

La Ville de Montréjeau a souhaité mettre en place un partenariat avec l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie (EPF-O) pour établir une stratégie foncière. Une convention a donc été signée le 16 octobre 2024 par la Ville de Montréjeau, la Communauté de communes et l'EPF-O.

Dans le cadre de ce partenariat, une visite de terrain a été organisée le 13 février en présence de l'Office Public de l'Habitat de la Haute-Garonne (OPH31). Le 13 septembre 2024, a eu lieu une réunion de lancement avec l'EPF-O, l'OPH31, la Ville et la Communauté de communes.

### Bourg-Centre Occitanie

La Commune de Montréjeau est inscrite dans la politique Bourg-Centre Occitanie de la Région Occitanie. À ce titre, elle a bénéficié jusqu'en 2021 d'un premier contrat qui s'est renouvelé par voie d'avenant en 2024 et qui a été signé en mai 2025.

### VILLAGES D'AVENIR

En décembre 2023, l'Etat a lancé un nouveau programme à destination des communes de moins de 3 500 habitants

pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets de développement. 3 communes de l'intercommunalité sont lauréates du programme "Villages d'Avenir" : **Miramont-de-Comminges, Montréjeau et Valentine**. Ce programme permet à une commune de travailler avec une autre sur un sujet commun. Les communes de Miramont-de-Comminges et de Valentine ont fait le choix de travailler sur la thématique de l'habitat. 3 réunions ont eu lieu en 2024 pour accompagner les communes sur ce sujet-là.

La Ville de Montréjeau est associée à la commune de Gourdan-Polignan pour travailler la question du tourisme. La Ville de Montréjeau a une base de loisirs très attractive qu'elle souhaite développer. Pour ce faire, elle recherche un mode de gestion de ce site. De l'autre côté de la rive se trouve une friche industrielle que la commune de Gourdan-Polignan souhaite reconvertis. Afin d'accompagner au mieux ces deux communes dans leur projet, un bureau d'études a été recruté via un marché à bon de commande de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). Dans le cadre de ce dispositif, 3 réunions ont eu lieu en 2024.

*Pour améliorer votre logement situé dans les centres-villes de Montréjeau ou Saint-Gaudens, contactez :*

Urbanis  
Margaux Coeugnet  
06 58 50 34 79  
margaux.coeugnet@urbanis.fr

**5** ORT- Opération de Revitalisation du Territoire

**2** OPAH-RU-Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et Renouvellement Urbain

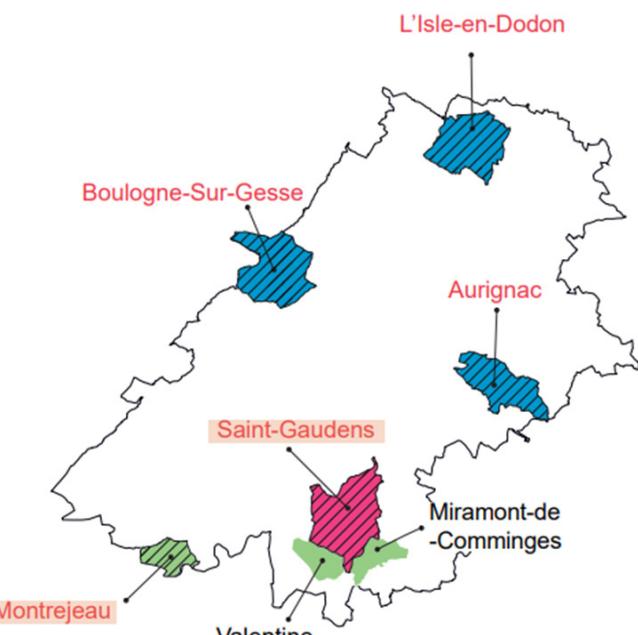
## DES PROGRAMMES DE REVITALISATION PORTÉS PAR LES INSTANCES PUBLIQUES

**5** Bourgs-Centres Occitanie

**3** Villages d'Avenir

**3** Petites Villes de Demain

**1** Action Coeur de Ville



**11** dossiers de demande de subvention pour la rénovation des façades Place Jean Jaurès

**10** dossiers de subvention pour l'amélioration de l'habitat actés à Saint-Gaudens

**149 540 €** de subventions votées de la CC pour les rénovations à Saint-Gaudens

**6** réunions techniques à Montréjeau

**1** comité technique et **1** comité de pilotage à Montréjeau

Recrutement de l'opérateur Urbanis pour accompagner les propriétaires de logements à Montréjeau





# Le dispositif Petites Villes de Demain (PVD)



## 1/ RAPPEL DU CONTEXTE ET POINT FINANCIER

Le programme de revitalisation Petites Villes de Demain, signé le 8 juin 2021, concerne trois communes qui ont un rôle de centralité sur le territoire : **Aurignac, Boulogne-sur-Gesse et L'Isle-en-Dodon**. Ces trois communes sont reconnues comme des pôles structurants de bassin de vie. La convention Petites Villes de Demain valant Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) a été signée le 12 juillet 2023.

Elles sont également bénéficiaires de la démarche Bourg-Centre Occitanie 2022-2028 (BCO), portée par la Région Occitanie.

La cheffe de projet Petites Villes de Demain partage son temps à hauteur de 60 % pour les 3 communes, à raison de 20 % chacune et 40 % pour l'animation et la coordination du dispositif.

Le financement du poste de chef de projet est réparti à part égale entre l'EPCI et les 3 communes, subvention de l'Etat déduite.

## 2/ LES ACTIONS ENTREPRISES

### Pour les 3 communes :

- 1 comités de pilotage (décembre 2024 validant les actions réalisées, en cours et à venir ainsi que les modifications et/ou créations des fiches actions PVD et BCO)
- 2 comités de suivi
- Accompagnement de l'Architecte conseil de la DDT 31.  
Projet de schéma directeur urbain et paysager, d'aménagement urbain, paysager, réflexion sur le stationnement et les espaces de vie...
- Mise en place de la communication à l'échelle Comminges sur les dispositifs de revitalisations ainsi que la validation du projet de Journées Portes Ouvertes en

2025 pour valoriser les 3 communes PVD

### AURIGNAC

- Suivi et accompagnement de l'expérimentation en Comminges à l'échelle du PETR pour une nouvelle approche en faveur des mobilités rurales : trouver des solutions [inspirantes] pour se déplacer mieux, moins loin, plus facilement : TENMOD - Mobilité
- Atelier flash des Territoires (DGALN et DDT 31) pour la requalification et le devenir du site de Joulin au départ de l'ESAT Le Comtal. Ateliers ont eu lieu du 24 au 26 septembre 2024
- Convention avec l'Établissement Public Foncier d'Occitanie (EPFO) en juillet 2024 pour traiter le foncier vacant et stratégique afin de produire une offre en logement de qualité en cœur de ville et à proximité de l'ensemble des commerces et services
- Réhabilitation de l'ancienne Gendarmerie, résidence Le Fort : prise de contact avec OPH31, bailleur gestionnaire du lieu afin de relancer le projet réhabilitation. Prévision travaux : 2026.

### BOULOGNE-SUR-GESSE

- Projet de transformation de l'Ancien EHPAD en 45 logements : le groupe Eiffage, associé à l'OPH31, projette de réhabiliter l'ancien EHPAD en logement. Après la prise de contact en décembre 2023, une présentation du projet de restructuration de l'ancien EHPAD a eu lieu le 1<sup>er</sup> mars 2024. Plusieurs réunions et rencontres ont été organisées en 2024. Suivi et lien avec les services de l'Etat, le Département, l'OPH31, les services de la Communauté de communes. Prévision de

lancement de l'opération fin 2025 / début 2026

- Aménagement urbain et paysager du centre bourg : réalisation de la tranche 1 (terminé en octobre 2024) et lancement de la seconde phase. Réalisation en 2025
- Aménagement d'agrès autour du lac et création d'un city-stade à proximité des écoles
- Opération façades et devantures commerciales : un règlement est en cours de rédaction. Des réunions ont été organisées afin de déterminer le projet. Ce projet se poursuit en 2025.

### L'ISLE-EN-DODON

- Suivi et animation de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Habitat Inclusif pour la commune de L'Isle-en-Dodon – Etude de faisabilité, architecturale et financière d'un projet d'habitat inclusif sur 3 îlots de la commune
- Le projet de la commune est de transformer des lieux d'habitation vacants en un nouveau lieu de vie, principalement à destination des personnes âgées de 65 ans et plus, en développant une offre locative adaptée, dédiée aux seniors et favorisant l'autonomie et le lien social. Il vise également à mobiliser des biens vacants et vétustes en cœur de bourg dans une logique de renouvellement urbain et de lutte contre la vacance en centre-ville
- Aménagements et équipements sportifs : les agrès et stations de motricité ainsi que le terrain multisports sont installés et opérationnels depuis fin avril 2024. Le pumprtrack est opérationnel depuis mi-juin 2024 tout comme l'installation des jeux pour enfants
- L'ancien collège devient La Maison de la

Save : accompagnement à la revitalisation et transformation de ce bâtiment.

## 3/ LES PROCHAINES ÉTAPES :

- Accompagnement des communes dans la réalisation de leurs projets contribuant à la revitalisation : mise en œuvre du programme d'actions PVD et BCO et suivi des projets lancés et à venir
- Campagne d'information sur les dispositifs existants dans le cadre de l'ORT à l'attention des propriétaires occupants ou bailleurs : organisation des journées Portes Ouvertes (21 juin 2025 à Aurignac, 14 juin 2025 à L'Isle-en-Dodon et 9 juillet 2025 à Boulogne-sur-Gesse)
- Organisation d'un COPIL Petites Villes de Demain / Bourg Centre Occitanie courant octobre / novembre 2025 : bilan de l'année écoulée, point du plan d'action et fiches action, perspectives et objectifs jusqu'en mars 2026.
- Réflexion sur la mise en place un observatoire du commerce à l'échelle des 3 communes.





# Service Local de l'Habitat

L'Entente a été créée en 2005 entre l'ensemble des Communautés de Communes du Comminges ; elle couvre 235 communes.

L'équipe de 7 agents vous propose un accompagnement personnalisé dans les démarches de financement de votre projet de rénovation pour votre résidence principale, grâce au Programme d'Intérêt Général (PIG). Basés à Saint-Gaudens, les conseillers en habitat proposent également des permanences (*sur rendez-vous*) sur un secteur d'intervention couvrant l'ensemble du Comminges.

## Le Programme d'Intérêt Général (PIG)

C'est un dispositif destiné à aider les propriétaires à réaliser des travaux grâce à :  
des aides financières du Conseil départemental de la Haute-Garonne et de l'ANAH (*Agence Nationale de l'Habitat*),  
une assistance administrative gratuite pour constituer les dossiers de demandes de subvention,  
une assistance technique gratuite.

## Quels types de travaux peuvent prétendre à des aides financières ?

Les travaux de rénovation énergétique (*isolation, chauffage, ventilation...*),  
L'adaptation des logements et de leurs accès aux difficultés du vieillissement ou du handicap,  
La rénovation des logements dégradés : travaux en matière de sécurité, de confort et de salubrité.  
L'accord des organismes est nécessaire pour pouvoir commencer les travaux. Ceux-ci doivent être

réalisés par des entreprises et des artisans agréés.

Parallèlement, la conseillère France Rénov, qui a rejoint le service au 1<sup>er</sup> janvier 2024, a renseigné 661 personnes par téléphone ou par mail (*avec l'aide de l'accueil / standard*). De plus, 398 personnes ont été reçues en rendez-vous personnalisé. À titre de comparaison, en 2023, 444 personnes ont été renseignées et 195 reçues en rendez-vous personnalisé. La conseillère a assuré 18 permanences par mois sur 10 sites. Avec l'aide du reste de l'équipe, elle a participé à plusieurs animations notamment lors des Pyrénées, du salon de l'habitat ou encore de la fête de la nuit à Luchon. Un partenariat a également été mis en place avec les maisons France Service et départementales de proximité.



|   |  |                                    |
|---|--|------------------------------------|
| 7<br>ETP  | 12 721 000€<br>de travaux                                  | 9 116 000 €<br>de subventions      |
| 164<br>permanences                              | dont 56.1 %<br>de permanences<br>sur notre territoire      | 190<br>dossiers de<br>paiement     |
| 566<br>visites à domicile                       | dont 62 %<br>de visites à<br>domicile sur le<br>territoire | +47 %<br>de montant des<br>travaux |
| 369<br>dossiers<br>de demande de<br>subventions | dont 64 %<br>de dossiers sur le<br>territoire              | + 62.7 %<br>de subventions         |



Salon de l'habitat

# Fourrière - refuge

L'année 2024, reste pour la fonction fourrière animale, dans la continuité des difficultés d'accueil des animaux dans l'intégralité de l'équipement comprenant également le refuge géré par l'association en raison de la surpopulation canine et l'augmentation des abandons.

Au 31 décembre il est constaté un effectif de 165 chiens de plus de 4 mois. Pour le fonctionnement de la fourrière, la Communauté a contribué à hauteur de 35 115 €.

L'année 2024 a été marquées par la validation du principe, par les deux autres intercommunalités partenaires, d'une participation au projet de réhabilitation de l'équipement, prenant en compte les premiers travaux de remise à niveau, dont la bâche de protection contre l'incendie installée au printemps pour un coût de 12 824,03 € HT. L'enveloppe du projet total (*études comprises*) a été fixée au maximum à 3 000 000 € HT. Cependant diverses alternatives en matière de construction nous laissent espérer un chiffrage inférieur.

La Communauté de communes s'était engagée dans l'appel à projet lancé par l'État pour la stérilisation des chats errants, pour une action d'un peu plus de 15 000 €.

Malheureusement le dossier n'a pu être retenu en raison de l'enveloppe dédiée par la Région Occitanie, trop rapidement épuisée (300 000 €).



|  |   |  |
|--|---|--|
| <b>165</b> chiens de plus de 4 mois présents | <b>35 115 €</b> de contribution au fonctionnement | <b>86</b> chiens entrés en fourrière dont 66 pour notre collectivité |
| <b>58</b> chiens remis à leur maître         |   | <b>28</b> chiens transférés en refuge                                |



# Développement durable



**GEMAPI**

La Communauté de communes Cœur & Coteaux du Comminges dans le cadre de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI), poursuit sa délégation auprès des syndicats de rivières dont elle est adhérente.

Par ailleurs, concernant la retenue d'eau d'Esparron, le contrat de maintenance et d'entretien de l'équipement se poursuit

avec l'entreprise spécialisée Rives et Eaux (*Ex Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne*).

Le montant de la contribution fixé à 369 000 € pour 2024 est réparti comme il suit.

**369 000 €  
de contributions**

## Contributions aux Syndicats de rivières dont

|  |           |
|--|-----------|
| • Syndicat Garonne Amont                                   | 173 551 € |
| • Syndicat de Gestion de la Save et ses affluents          | 76 900 €  |
| • SAGE   | 139 €     |
| • Syndicat Mixte de gestion des rivières Astarac - Lomagne | 1 944 €   |
| • Syndicat Aussonelle - Touch                              | 104 945 € |
| • Autres provisions et retenue d'eau d'Esparon             | 11 521 €  |



# Développement économique

## VENTE DE TERRAINS/ IMPLANTATIONS D'ENTREPRISES

- Portes Pyrénées Comminges 2 : projet de vente d'un terrain (*SAS MIRAI*)
- Papayet-Soubeille : vente d'un lot pour développement d'une entreprise implantée (*Barthe Automobile*)

## IMPLANTATION PORTEURS DE PROJET/ BÂTIMENTS DISPONIBLES/ FONCIER PRIVÉ DISPONIBLE

- Suivi projet implantation commerciale sur zone EUROPA (*avis négatif en juillet de la cnpenaf*)
- Intermédiation implantation : Ets Rossi/ Zone Ribéro ; entreprise de lutte éco-biologique/Montréjeau et Perbost ; Barthe ENR/Papayet-Soubeille; bâtiment communal ancien Leclerc-Investisseur ; recherche locaux pour menuisier ; transporteur cherche local ; local pour point de vente agriculteur sur ZAC DES LANDES (*local céder à un autre tiers*) ; brasseur local pour relocalisation
- Tenue de la base de données des bâtiments privés disponibles

## SUIVI / ACCOMPAGNEMENT PORTEURS DE PROJETS

- Contact/ accompagnement d'une quinzaine de porteurs tous projets : CMC zone Baraillan (*agrandissement/ lien PLUI*), champignonnière friche Blajan, consortium matériaux TP, CNI-Ogoxe et Ogoxe-Marelha, Agence immobilière à Boulogne-sur-Gesse ; constructeur automobile électrique ; start'up logiciels restauration ; MGH (*H2/ Labart-Inard*) ; MIKUMA -terrain Saint-Gaudens ; MG2H/ Portes Pyrénées Comminges1 ; On Stage/ Portes Pyrénées Comminges 1

## SUIVI PROJET INDUSTRIEL H2

- Coordination/ suivi avec le porteur de projet
- Organisation comité de pilotage État et Région Occitanie

## SUIVI PROJET INDUSTRIEL BIOCHAR

- Implantation sur Portes Pyrénées Comminges 1 de l'usine pilote
- Recherche de projets pour co-activité utilisant les co-produits industriels

## PROJET PÉPINIÈRE-HÔTEL D'ENTREPRISE FAB-LAB INDUSTRIEL

(*décision de suspension en avril 2024*)

- Suivi de la mission de maîtrise d'œuvre, en lien avec les services marchés et bâtiment
- Suivi de la mission confiée à Tolmi Partners (*plan de communication, services au sein de la pépinière..*)
- Initiation avec les artisans locaux d'une réalisation collective pour le marché mobilier dans l'esprit participatif du lieu

## COUVEUSE MARAÎCHÈRE/ ESPACE TEST DE BLAJAN

- Coordination fonctionnement de l'espace test : traitement des besoins et remontées du maraîcher encadrant et des couvés, gestion départ du couvé, validation équipement d'une serre pour plants, mise à jour nouvelle convention de mise à disposition et règlement intérieur, accueil nouveau couvé, rédaction de la mise à disposition foncière et du matériel pour le nouveau statut du maraîcher encadrant
- Futur bâtiment : mise au point du marché d'AMO avec la chambre d'agriculture,

suivi de la mission, mise en œuvre de la concertation entre producteurs locaux et le groupement de commande du Comminges, finalisation du calendrier pour l'étalement des travaux

## FILIÈRE Laine

- Coordination de la mission de l'AMO pour structurer les 2 projets de la filière laine :
  - la plateforme de collecte et tri de la laine et la recherche
  - développement pour 2 produits valorisant la laine
- Intermédiation pour localisation du projet sur le territoire et démarrage dossier d'accompagnement dossier ICPE
- Organisation des comités de pilotage et lien avec l'agence des Pyrénées

## PROMOTION/COMMUNICATION ÉCONOMIQUE

- Proposition et contacts pour vidéo d'entreprises locales (*reportages*)

## STRATÉGIE FONCIÈRE ÉCONOMIQUE DE LA COLLECTIVITÉ DANS LE CADRE DU PLUI

- Proposition, rencontre avec les entreprises en développement potentiel



OZE

et validation de la stratégie foncière économique et au regard des contraintes urbanistiques (*compatibilité SCOT, ZAN, etc...*)

- Concertation interne arbitrage foncier économique
- Dossier OZE / rédaction du volet valorisation industrielle-stratégie d'implantation sur la zone

## PHASE 2 TERRITOIRES D'INDUSTRIES

- Coordination maîtrise d'ouvrage de la GPECT
- 33 entreprises industrielles enquêtées dans le cadre du diagnostic RH
- Participations aux ateliers avec les entreprises pour l'élaboration du plan d'action (*4 actions retenues pour une aide à la gestion RH des entreprises industrielles et le recrutement*)



# Développement économique

## ÉLABORATION DU GUIDE D'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- Élaboration de l'objectif et de l'architecture du support
- Constitution du groupe de travail et animation du groupe
- Finalisation du support (*contenu, commission éco et petit dej'entreprises, impression*)



Couveuse maraîchère de Blajan

## AUTRES SUIVIS COMITÉS/COMMISSIONS

- PAT Comminges Pyrénées
- Commissions économiques
- Comité de pilotages Territoire d'Industrie et Fonds de Revitalisation DRETS
- AG et bilans d'associations (*Job en Comminges, Initiatives Comminges, BGE Sud Ouest...*)

1.5  
ETP

30 porteurs de projets et investisseurs accompagnés

8 dossiers structurants coordonnés

174 569 € d'aides versées à l'immobilier d'entreprises

6 entreprises bénéficiaires de ces aides.

## LES ZONES D'ACTIVITÉS





# La place de marché digitale - J'achète en Comminges



## RAPPEL DU CONTEXTE

Lancée en 2021, la Place de marché digitale "J'achète en Comminges" est un outil gratuit au service de la digitalisation des professionnels locaux. Cette plateforme a pour objectif de valoriser les savoir-faire du territoire et d'en permettre la vente en ligne directement en circuit-court. La Communauté de communes propose aux professionnels ayant un service dédié aux particuliers deux solutions numériques gratuites, la fiche annuaire de référencement ou le site vitrine ou marchand.

À la demande de commerçants souhaitant bénéficier d'une présence sur le web et d'un appui à leur digitalisation durant la crise COVID-19 et dans l'objectif de redynamiser les centres-bourgs du territoire, la Communauté de communes a choisi de proposer cet outil / accompagnement gratuitement.

La place de marché digitale "J'achète en Comminges" permet de répondre à plusieurs enjeux du territoire :

- Accompagner les professionnels locaux dans leur digitalisation
- Adapter leurs modes de communication et / ou de vente aux modes de consommation actuels

- Permettre aux consommateurs d'effectuer leurs achats localement et en ligne
- Fédérer les professionnels autour d'une démarche collective, créer une communauté de professionnels
- Animer et réaliser des actions de communication communes.

Le soutien aux secteurs du commerce, de l'artisanat et de l'agriculture est au cœur de la stratégie de développement des entreprises de la Communauté de communes Cœur & Coteaux du Comminges. La volonté des élus est de continuer de promouvoir le numérique auprès des professionnels pour les rendre autonomes.



Prix de l'innovation : label «Mon territoire innovant»



# Politiques territoriales

## Financement de projets communautaires

|   |  |
|---|--|
| <b>20</b> dossiers de subventions soldés  | <b>1 517 000€</b> de subventions soldées                   |
| <b>9</b> demandes d'avance de subventions | <b>360 000€</b> demandés en avance                         |
| Interventions sur <b>37</b> projets       | <b>130</b> conventions de partenariat pour les Pyrénéennes |

## Fonds de concours et projets des communes

|  |                                      |                                       |
|--|--------------------------------------|---------------------------------------|
| <b>58</b> fonds de concours attribués            | <b>492 661€</b> de fonds de concours | <b>116</b> interventions sur dossiers |
| <b>52</b> demandes de paiement                   | <b>8</b> demandes d'avance           | <b>44</b> demandes de solde           |
| <b>64</b> demandes de fonds de concours déposées | <b>dont 33</b> communes accompagnées |                                       |

## Contractualisation avec les partenaires

Interventions sur les contrats : CRTE / CTO / Contrat de projets territoriaux / LEADER et lien avec les dispositifs PVD, ORT et contrat bourg centre.

|   |                                    |
|---|------------------------------------|
| <b>10</b> projets programmés avec les partenaires | <b>7 390 000 €</b> de total projet |
|---|------------------------------------|



# Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire



## Les médiathèques

### LA MÉDIATHÈQUE DE SAINT-GAUDENS

|                           |                 |                                      |
|---------------------------|-----------------|--------------------------------------|
| 10                        | 72 000 ouvrages | 1 200 m <sup>2</sup> d'espace public |
| 111 places à l'Auditorium | 2 223 abonnés   | 751 enfants                          |
| 357 ados                  | 676 adultes     | 439 seniors                          |
| 49 classes accueillies    | 59 évènements   | 13 914 € de recettes en régie        |



### LA MÉDIATHÈQUE ET LUDOTHÈQUE DE BOULOGNE-SUR-GESSE

|                                     |                        |                                    |
|-------------------------------------|------------------------|------------------------------------|
| 2 ETP partagés avec le Ciné Lumière | 5 495 ouvrages         | 140 m <sup>2</sup> d'espace public |
| 111 places à l'Auditorium           | 321 abonnés            | 144 enfants                        |
| 36 ados                             | 141 adultes et seniors | 945 € de recettes en régie         |
| 2 classes accueillies               | 10 évènements          |                                    |





# Le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal Guy Lafitte

L'école de musique a été créée par la commune de Saint-Gaudens en septembre 1975 et transférée le 1<sup>er</sup> août 2002 à la CCSG dans le cadre de sa compétence intercommunale "action culturelle et sportive".

Elle est devenue en 2012 Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (CRI).

**Service public d'enseignement artistique**, le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal Guy Lafitte accessible au plus grand nombre, constitue un pôle de ressources et de formation artistique autour de la musique.

**Etablissement artistique**, il accompagne les pratiques, la diffusion des œuvres écrites dans de nombreux domaines esthétiques.

**Etablissement pédagogique**, il dispense une formation dès l'âge de 4 ans jusqu'en fin de cycle II (*validé par le Brevet Départemental de Musique, cycle I, cycle II*). Certains des élèves du Conservatoire continuent leur parcours au CRR de Toulouse.

**Etablissement culturel**, il développe sa vocation à répondre, seul ou en partenariat avec d'autres institutions du territoire ou d'ailleurs, à une demande diversifiée et sans cesse renouvelée des pratiques artistiques, par l'organisation de spectacles, concerts ou instants musicaux.

**Les missions générales du Conservatoire**  
Les relations partenariales avec l'Éducation Nationale (*CHAM, interventions en milieu scolaire, Ecoles qui chantent*), les pratiques amateurs, l'ouverture sociale et l'accessibilité, les pratiques d'œuvres du répertoire, les pratiques des musiques populaires, le développement des musiques improvisées et musiques amplifiées et les productions publiques sont autant de domaines et d'actions que l'établissement mène de front et de manière équilibrée.

La volonté est de faciliter l'accès aux arts au plus grand nombre en proposant une politique tarifaire préférentielle accompagnée d'une politique de sensibilisation des publics concrétisée par le poste d'une médiatrice culturelle, véritable passerelle entre l'équipe pédagogique, les élèves et leurs parents ainsi qu'avec les partenaires, Conformément au schéma national d'orientation pédagogique (*version 2023*) et à celle du Schéma Départemental de l'Enseignement de la Musique (*Conseil général de la Haute-Garonne*), Direction des Arts vivants (DAV) en Haute-Garonne, chaque établissement d'enseignement artistique, sur son territoire de proximité et de rayonnement, se doit d'affirmer et de développer leur rôle d'établissement pédagogique d'excellence et de centre de ressource de musique. C'est l'objectif poursuivi avec le présent projet d'établissement.

Il propose des cours de :

- Formation Musicale (*solfège et 4 disciplines : classique / jazz / musique actuelles / musiques traditionnelles*)
- Formation Instrumentale et Vocale
- Pratiques collectives (*ateliers / orchestres*)



Concert de fin d'année, Hommage à Nougaro

|   |   |                       |
|---|---|-----------------------|
| <b>29.17</b><br>ETP                             | <b>25</b><br>enseignants  | <b>498</b><br>élèves  |
| <b>1 006 600€</b><br>de budget                  | <b>138</b><br>élèves sont issus de communes hors collectivité   | <b>292</b><br>enfants |
| <b>56</b><br>écoles bénéficient d'interventions | <b>35 h 30</b><br>par semaine d'intervention en milieu scolaire | <b>8</b><br>concerts  |
| <b>6</b><br>mercredis musicaux                  | <b>17</b><br>instants musicaux                                  |                       |



# La Maison de la Garonne



Les animations proposées avec prestataires extérieurs ont eu un taux de succès de 111 % :

- Spectacle marionnettes
- Sortie plantes médicinales
- Sortie chants d'oiseaux
- Soirée enquête : Murder Party
- Atelier mosaïque
- Fabrication de cosmétiques
- Voyage sonore
- Atelier huiles essentielles
- Atelier découverte des animaux de nos forêts
- Balade contée

- Atelier sténopé
- Sortie chauve-souris
- Gratifieria
- Atelier sérigraphie

Les animations proposées par l'animatrice de la Maison de la Garonne (*Morgane*) ont eu un taux de succès de 57 %

- Sortie essences forestières
- Randonnée flore



|   |                                |  |
|---|--------------------------------|--|
| <b>1.67</b> ETP avec la Maison de l'Arboretum | <b>957</b> visiteurs           | <b>11.74</b> visiteurs en moyenne, par jour ouvert |
| <b>16</b> animations                          | <b>267</b> visiteurs en groupe | <b>15</b> groupes / écoles                         |
| <b>101 %</b> taux de succès                   |                                |  |





En 2024, ouverture sur rendez-vous pour les groupes de mai à novembre et du mercredi au dimanche en juillet et en août pour le grand public. Fermeture pendant congés d'été. Les activités ont démarré début mai et se sont terminées fin octobre avec Halloween.

L'événement Halloween a affiché complet avec 90 personnes présentes au total.

En 2024, suite à la remise en place des rappels par sms, le taux de participation aux animations est en augmentation : 78 % (72 % en 2023)

**Prestations pédagogiques groupes :**  
L'accueil de groupes en prestation est en très légère hausse par rapport à 2023 : 7 groupes (écoles) sont venus en sortie scolaire avec une prestation pédagogique (6 en 2023, 14 en 2022 : les écoles invoquent la hausse des prix des bus). La baisse des demandes semble se confirmer.

La semaine d'animations scolaires pour les 110 ans a été un succès et a peut-être causé la baisse des demandes de prestations pédagogiques à l'automne 2024.



les 110 ans de l'Arboretum

**1.67** ETP avec  
la Maison de la  
Garonne

**15** animations  
sur 6 mois

**78 %** taux de  
participation

**32.17** visiteurs  
en moyenne, par  
jour ouvert

**7**  
groupes / écoles





L'activité du cinéma a progressé en 2024 de 184 entrées.

#### Fonctionnement :

- 2 films par semaine, pour une moyenne de 6 séances
- Les écoles de Boulogne-sur-Gesse participent avec l'établissement au dispositif "Ecoles et Cinéma" et "Ecoles au cinéma" - 1 film par trimestre et par cycle
- Le collège au travers du dispositif "Collège au cinéma" permet à 50 élèves des classes de 5<sup>ème</sup> de participer à diverses actions (*projections, ateliers*).

Pour 2024, les accueils scolaires se sont déroulés sur 12 séances.

Durant l'exercice 2024, il a été organisé 2 séances de Ciné-Club et une soirée ciné débat avec l'association Coterra : projection du film Paysans du ciel à la terre (*20 mai*).

#### Autres usages de la salle :

- Le concours d'éloquence et théâtre le 29 avril et le 18 juin organisé par le collège
- Un concert le 4 mai par l'association Guitare et musique pour tous
- Le spectacle de fin d'année scolaire de l'école L'élan vert le 21 juin

- Le téléthon le 23 novembre par l'association les cheveux d'argent
- Une conférence intitulée "Histoire de musique et de cinéma". en partenariat avec la Médiathèque / Conservatoire le 11 décembre.

Une convention d'occupation hebdomadaire (*mardi soir*) pour le prêt de la salle est conclue avec l'association de théâtre Les Arts Scènes.

|   |                                 |                          |
|---|---------------------------------|--------------------------|
| 2 ETP partagés avec la Médiathèque          | 4 766 entrées                   | 413 scolaires accueillis |
| 2 films / semaine                           | 2 ciné clubs                    | 12 séances scolaires     |
| 1 convention prêt de salle                  | 1 soirée débat                  | 21 186 € de recettes     |
| 13 740 € de charges de versement des droits | 43 963 € de charges résiduelles |                          |





# Piscine d'intercommunale Marc Granjon à Aurignac

La saison estivale 2024 s'est déroulée du 1<sup>er</sup> juin au 1<sup>er</sup> septembre inclus. Cette saison a été marquée par une baisse d'activité sur l'ensemble de la période, en raison notamment d'une météo défavorable. Sur juin, seules les classes des communes d'Aurignac (dont collège), Terrebasse et Mazères-sur-Salat ont utilisé le bassin pour l'apprentissage de la natation. Sur les week-ends de juin, dû à la météo extrêmement défavorable, il a été constaté une baisse de fréquentation de plus de 60 %.

La fréquentation en entrées payantes sur juin-juillet a été de 3 706 (soit - 18.67 % par rapport à 2023) sur août 2 895 (soit - 27.26 % par rapport à 2023). Consolidée la fréquentation a baissé de 22.68 % par rapport à l'an passé. Il s'agit de la première baisse depuis la reprise d'activité après la crise sanitaire du COVID.

Cette évolution est à mettre également en corrélation avec la fermeture de la piscine sur 4 jours en juillet en raison de l'impossibilité de recruter un surveillant de baignade sur la première quinzaine d'août et 2 jours de

fermeture pour raisons techniques en août (*panne de la pompe de traitement*).

Le recrutement a été moins facile que les années précédentes, notamment en raison de la fuite des compétences vers les plages du littoral laissées vacantes par les militaires mobilisés sur le front des Jeux Olympiques à Paris.

Cependant les efforts en matière d'organisation (*Ressources humaines*) et de maintenance (*changement de la régulation du chauffage*) ont contenu le déficit d'exploitation pour cet exercice qui est constaté à 92.7 K€ contre 102.8 K€ en 2023 et 107 K€ en 2022. Ceci malgré l'augmentation des tarifs de l'énergie, principale générale charge de l'équipement.



|  |                                 |   |
|--|---------------------------------|---|
| <b>7,5</b> ETP / mois                      | <b>3 706</b> entrées en juillet | <b>2 895</b> entrées en août            |
| <b>59 947 €</b><br>de charges de personnel | <b>18 306 €</b><br>de recettes  | <b>51 101 €</b><br>de charges générales |



# Services au public



## France Services



Depuis 2021, la Communauté de communes Cœur & Coteaux Comminges compte 2 France Services labellisées :

- La Maison des Services à Boulogne-sur-Gesse
- Le Site communautaire de l'Isle-en-Dodon.

Véritable guichet unique destiné à faciliter la vie des citoyens, France Services permet d'effectuer en ligne les formalités administratives les plus courantes en ayant la possibilité d'être accompagné par un agent formé et disponible.

### PRINCIPALES THÉMATIQUES TRAITÉES

- Retraite, solidarité, insertion
- Logement, énergie, mobilité
- Immatriculation de véhicules
- Pré-demande CNI, passeport
- Impôts, CAF, Pôle Emploi
- Droits des assurés.



Journées France Services L'Isle-en-Dodon

### LES CONSEILLERES NUMÉRIQUES

Le numérique fait partie intégrante de notre quotidien : acheter en ligne, réaliser ses démarches administratives, échanger avec ses proches...

Afin de réduire la fracture numérique sur le territoire de la Communauté de communes, deux conseillères ont été recrutées et formées en octobre 2021, dans le cadre du Plan de relance "France Relance" (postes soutenus par l'État et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires). Les conseillers accompagnent les usagers vers l'autonomie numérique, animent des ateliers collectifs ou individuels.



4 conseillères dont 1 travailleur social

5 841 accompagnements

196 permanences des partenaires

305 accès à l'ordinateur en libre service

62 ateliers conseillères numériques

40 % des usagers sont retraités



Journées France Services Boulogne-sur-Gesse



34

# Pôle Enfance Jeunesse



## Petite enfance

|  |  |                                      |
|--|--|--------------------------------------|
| <b>72.08</b><br>ETP                                    | <b>5</b><br>établissements<br>d'accueil  | <b>3</b><br>relais petite<br>enfance |
| <b>104</b> assistantes<br>maternelles<br>indépendantes | <b>405</b><br>places chez les<br>Ass mat | <b>322</b><br>enfants accueillis     |
| <b>330</b><br>animations en RPE                        | <b>76</b><br>en liste d'attente          | <b>2</b><br>commissions              |

**Zoom sur la Semaine Nationale de la Petite Enfance du 16 au 23 mars**  
sur le thème " Viens je t'emmène..."

12 partenaires extérieurs et 3 RPE, 5 EAJE, 2 médiathèques, 4 ludothèques, 4 ALAE et Azimut

Coût total de la SNPE 2024 : 9 293,27 € (*part de la collectivité : 4 934.12 €*)

Beaucoup d'investissement de la part de tous les partenaires et une meilleure anticipation via le comité de pilotage.

Un programme mieux pensé et plus attractif visuellement

Très bonne fréquentation des familles, des enfants des crèches et de la Halte-Garderie sur l'ensemble des expositions et animations.

### Forum des RPE

87 responsables de RPE de tout le département se sont réunis à Saint-Gaudens sur le thème du développement durable et l'accueil du jeune enfant



*Animation lors de la Semaine Nationale de la Petite Enfance*





Les ALAE ont eu comme fil conducteur sur l'année la préparation des Pyrénéennes et le thème en lien avec les objectifs de service "Alice au pays des merveilles"

En plus des différents projets en lien avec leurs projets pédagogiques et d'animations, les équipes ont travaillé sur la transversalité et le partage d'expérience en organisant des inter ALAE sur quasiment tous les secteurs.

**Le projet ALACREOLE** : passerelle permettant de travailler la cohérence du parcours de l'enfant de la crèche (*ou l'assistante maternelle*) jusqu'à son arrivée à l'école.

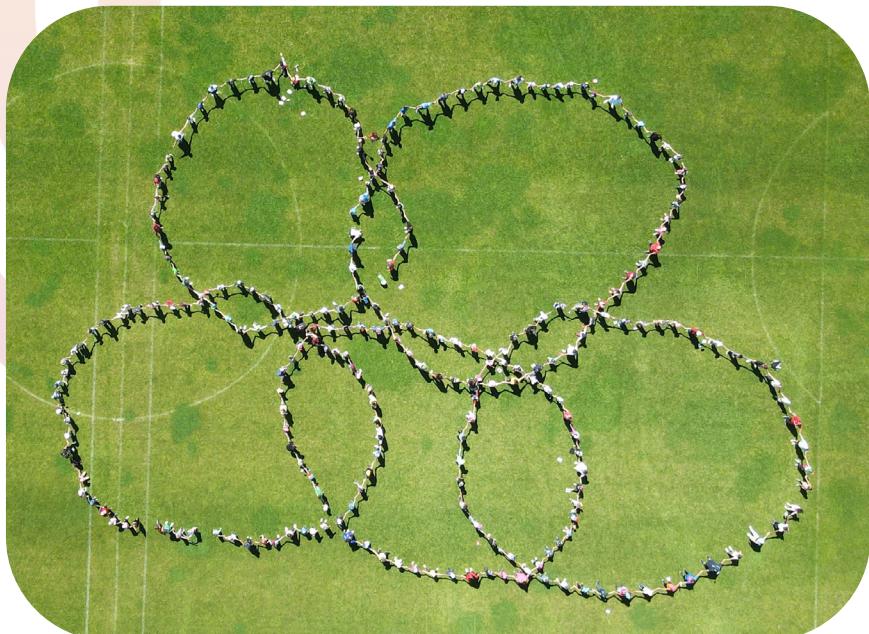
**Le projet Alimentation Sport Santé** : travaillé en collaboration avec des associations sportives et

des diététiciennes. Des actions de sensibilisation sont menées ainsi que des initiations à la pratique sportive via plusieurs disciplines.

#### **L'accueil de loisirs du mercredi**

Des effectifs en hausse, des partenariats avec les acteurs du territoire, un service au plus proche des familles et un investissement pour améliorer l'aménagement de l'espace. Une programmation par thème sur chaque période et des inter-centres

**Un événement marquant** : Les Jeux Olympiques, le mercredi 3 juillet



*Les jeux Olympiques à Sède*



*Espace Jeunesse au Salon Les Pyrénéennes*

|  |  |  |
|--|--|--|
| <b>201.25</b><br>ETP                                 | <b>1 277</b> enfants accueillis en ASLH L'ilôt z'enfants | <b>153</b> inscrits à l'ALSH de Boulogne-sur-Gesse |
| <b>55</b><br>accueils personnalisés                  | <b>154</b><br>inscrits à l'ALSH de l'Isle-en-Dodon       | <b>161</b><br>inscrits à l'ALSH d'Aurignac         |
| <b>2 917</b><br>enfants scolarisés présents en ALAE  | <b>30</b><br>directeurs ALAE                             | <b>199</b><br>animateurs ALAE                      |
| <b>226</b> enfants en accueil de loisirs du mercredi | <b>59</b><br>enfants aux mercredis au ski                | <b>354</b><br>enfants partis en séjour             |





## LES PARTENARIATS AVEC PÔLE EMPLOI, LA MISSION LOCALE, LA RÉGION...

- Salon TAF : 101 CV récoltés
- Accueil de stagiaires sur les structures Petites Enfance-Enfance-Jeunesse
- Propositions de CDD-CDI
- JOB dating avec France Travail : «Du stade vers l'emploi» occasion de rencontrer des candidats potentiels dans une ambiance sportive et conviviale autour du foot (*10 personnes rencontrées*)
- JOB Dating avec la Mission Locale (*15 jeunes rencontrés*)

## JOURNÉE D'INTÉGRATION ETUDIANTE AVEC SUP COMMINGES

- octobre : 160 étudiants présents

## ORGANISATION DE FORMATIONS BAFA

avec Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud

- Session Base février 2024 : 9 agents de la collectivité (+ 12 extérieurs)
- Session Approfondissement octobre 2024 : 8 agents de la collectivité (+ 10 extérieurs)

## ACTIONS DE SENSIBILISATION SUR LES PROBLÉMATIQUES SOCIALES EN DIRECTION DES JEUNES

démarche portée par l'animatrice Socio-éducative du Centre Social Intercommunal AZIMUT. (*Actions sur les collèges, lycées, Club de prévention sur le territoire et hors territoire sur la MFR de Mane*)

## LES PYRÉNÉENNES

: participation de la MJC du Saint-Gaudinois : Les Pyrénéennes vues par les jeunes (*ateliers autour du Manga, tablette numérique, reproduction numérique...*)

## Les MJC DU TERRITOIRE

Les équipes : 7 animateurs sur le terrain accompagnés par le directeur de la MJC de Saint-Gaudens, les Présidents et CA. Avec le soutien des fédérations Régionale et Départementale des MJC et une coordinatrice Jeunesse de la collectivité.

## MJC du Saint-Gaudinois

### Accueil Jeunes à Saint Gaudens

Locaux mis à disposition par la Mairie de Saint-Gaudens, les fluides à la charge de la MJC

- 1 référent Jeunesse, 1 animateur (Périscolaire, extrascolaire et CLAS)
- 1 animatrice en renfort les samedis, pendant les vacances et les séjours si nécessaire.

## Porteuse des actions sur l'accueil jeunes d'Aurignac

Locaux prêtés par la Mairie d'Aurignac + location par la MJC de salles au Tiers Lieu " La Cafetière "

- Lounès, animateur de la Communauté sur le périscolaire, l'extrascolaire et le CLAS
- Pierre, animateur sur le périscolaire et le CLAS

## MJC DE L'ISLE-EN-DODON

La MJC est composée

- D'un EVS avec une responsable et une animatrice à temps partiel
- D'un Accueil Jeunes avec Pierre (*animateur sur l'extrascolaire et depuis septembre 2024 sur quelques temps périscolaires*)

Des passerelles en termes de personnels et de projets entre les deux espaces

## INFO JEUNES ITINÉRANT

Lancé en mars et dont les objectifs sont

- Diffuser les offres de loisirs des MJC
- Renseigner sur les propositions en lien avec la scolarité et le supérieur
- Renseigner sur les possibilités de logements, l'accès aux droits...
- Booster les stages, l'emploi et l'alternance
- Repérer et aller vers les NEETS dans un territoire rural, la mobilité est souvent un frein à l'accès aux droits, spécifiquement sur le public des jeunes, l'aller vers est pour nous un levier essentiel
- Permettre aux jeunes d'avoir accès à l'information et l'accompagnement afin de réaliser leurs projets
- Intervention sur l'orientation auprès des 5<sup>ème</sup> aux collèges de Montréjeau et Sainte-Thérèse (6 classes et 36 interventions année scolaire 2024/2025)

et aussi, accueil d'un jeune en service civique combiné : la **Boussole des jeunes** (*pensée de manière à répondre à l'important phénomène de non-recours aux droits chez les jeunes*) ; **Séminaire sur la mobilité** (*impulsé par la SDJES*) ; Mise en place de groupes de travail (*avec la MSA dans le cadre de la Charte Territoriale avec les Familles*)



session BAFA

|  |  |   |
|--|--|---|
| 3 ETP  | 5 animateurs-trices MJC sur le territoire    | 2 MJC<br>3 sites : Saint-Gaudens, Aurignac et L'Isle-en-Dodon |
| 73 jeunes en séjours communs                     | 1 167 passages en périscolaire sur les 3 MJC | 594 passages vacances sur les 3 MJC                           |
| 2 194 passages sur les actions dans les collèges | 126 suivis info jeunes itinérant             |   |





## DES LIEUX D'ECOUTE, DE RENCONTRES ET D'AIDE

Le service parentalité de la Communauté de communes propose aux familles des espaces d'écoute, d'accompagnement et de soutien à la parentalité.

### LES CLAS (Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité) :

Dispositif gratuit qui accompagne les enfants dans leur scolarité à l'école primaire avec des outils méthodologiques, d'autonomie, de vivre ensemble et d'ouverture culturelle. Les ateliers se font sur l'école, dans une salle extérieure ou au sein des EHPAD.

### LES LUDOTHÈQUES INTERCOMMUNALES

Lieux de rencontre et d'échanges autour du jeu pour tous les âges, elles proposent des animations, des ateliers parent-enfant et intergénérationnels, ainsi que des festivités. Un

service de livraison aux écoles et aux structures permet de couvrir les zones rurales.

### LE PRE (Programme de Réussite Éducative)

Une veille éducative permet de venir en aide aux professionnels de terrain et d'améliorer la prise en charge des enfants rencontrant des difficultés qui sont accueillis sur les lieux d'accueil allant de la crèche jusqu'à l'école.

En 2024, les situations d'enfants ont été abordées en réunion d'équipe pluridisciplinaire, lors des échanges avec les professionnels de l'Éducation Nationale (équipe éducative, pôle ressource) ou avec les lieux de soin (SESSAD, CMPP).

**4** ETP ludothèques

**3.5** ETP CLAS

**4** ludothèques

**9 466**  
enfants accueillis  
en ludothèque

**5** CLAS  
3 à Saint-Gaudens,  
1 à Aurignac  
et 1 à Montréjeau

**146** enfants  
accompagnés par  
le CLAS

**15**  
situations  
abordés en PRE

**2** salariés CLAS  
et **6** bénévoles

**1** réunion du PRE,  
5 partenaires  
extérieurs

## Convention Globale Territoriale

La Convention Territoriale Globale (CTG) a été signée avec la CAF, la MSA et le Conseil Départemental pour une période de 3 ans, du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2025.

C'est la première CTG de la Communauté de communes.

La CTG permet une mise en cohérence des projets avec les différents acteurs du territoire, les thématiques de la CTG sont transversales pour permettre de répondre au mieux aux besoins des familles et du territoire.

Plus de 30 partenaires locaux, institutionnels et associatifs engagés dans les actions de la CTG.

- 1 comité technique en novembre 2024
- 1 comité de pilotage début 2024 et début 2025. Une chargée de coopération CTG, poste financé à hauteur de 20 000 € annuel par la CAF, ainsi que les postes des coordinateurs thématiques (Petite Enfance, Enfance, Parentalité et Jeunesse)

- En 2024, 522 160 € de Bonus Territoire par la CAF et la signature de la Charte Territoire Famille avec la MSA qui finance des projets autour de la Parentalité, le Jeunesse et l'animation de la vie sociale.

En 2024, la Convention Territoriale Globale a réuni ses partenaires sur 94 événements et rencontres : forum d'accès aux droits logement, cafés des partenaires, revues de projets, l'animation de la vie sociale (*Tiers lieux et Espaces de Vie Sociaux*), Observatoire de la Petite Enfance, projets transversaux entre les différents services de la Direction des Politiques Sociales, Éducatives et de Santé ...

La Convention Territoriale Globale recense dans le cadre du schéma de développement territorial tous les projets sociaux du territoire portés par la collectivité et les partenaires.



Le 1<sup>er</sup> juin 2024, la 2<sup>ème</sup> édition de la fête du jeu au Cube de Saint-Gaudens a accueilli plus de 300 enfants et familles



# Services supports



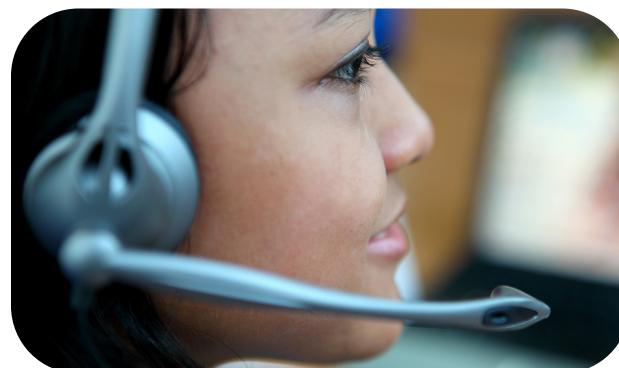
## Ressources humaines

|   |  |   |
|---|--|---|
| <b>12.92</b> ETP pour le service                  | <b>369</b> agents titulaires                   | dont <b>21</b> titulaires catégorie A                         |
| <b>492.74</b> ETP tout confondu à la collectivité | dont <b>45</b> titulaires catégorie B          | dont <b>303</b> titulaires catégorie C                        |
| <b>51</b> contrats saisonniers pour l'été         | <b>5</b> titulaires et 72 contractuels arrivés | <b>11</b> titulaires et 78 contractuels partis définitivement |
| <b>38</b> agents en télétravail                   | <b>213 600 €</b> de budget formation           | <b>518</b> agents formés                                      |
| <b>46</b> ans moyenne d'âge des titulaires        | <b>20 852 795 €</b> de charges de personnel    |   |



## Accueils

|                            |                                     |                                  |
|----------------------------|-------------------------------------|----------------------------------|
| <b>2</b> ETP au siège      | <b>16 323</b> personnes accueillies | <b>19 259</b> appels reçus       |
| <b>4</b> ETP sur les sites | <b>13 754</b> courriers reçus       | <b>19 548</b> courriers expédiés |





- **MISSIONS** : service support regroupant la commande publique, les assurances, les achats et le juridique
- **COMMANDE PUBLIQUE** : conseille et accompagne les services pour la passation des procédures de commande publique. Prise en charge des contrats estimés au-delà de 40 000 € HT de leur élaboration jusqu'à leur exécution. Assistance pour les marchés inférieurs à ce seuil. Accompagnement tout au long de la vie du contrat
- **SERVICE JURIDIQUE** : conseille et accompagne les services pour toute question d'ordre juridique. Intervient en appui de différents projets

|                                       |   |                               |
|---------------------------------------|---|-------------------------------|
| 3<br>ETP                              | 17<br>lancements<br>et procédures de<br>marchés | 40<br>marchés                 |
| 1<br>délégation de<br>service public  | 6 641 885 €<br>attribués (HT)                   | 12<br>contrats<br>d'assurance |
| 6<br>dossiers ventes/<br>acquisitions | 3 baux<br>emphytéotiques                        |                               |

intercommunautaires. Aide au montage et/ou contrôle des actes juridiques et autres supports. Suivi des conventions, contrats et actes fonciers notamment

- **ASSURANCES** : gère le portefeuille d'assurances de la collectivité. Assure l'instruction et le suivi des sinistres pour toutes les polices d'assurances : responsabilité civile, dommage aux biens, flotte automobile...
- **ACHATS** : centralise et gère les commandes pour les achats divers des services demandeurs (*fournitures administratives, mobilier, produits d'entretien...*)

|                 |   |   |
|-----------------|---|---|
| 9.33<br>ETP     | 13<br>budgets                                   | 14 386<br>mandats                                 |
| 8 690<br>titres | dont 7 961<br>titres sur le<br>budget principal | dont 10 667<br>mandats sur le<br>budget principal |





# Service Archives

## PRINCIPALES MISSIONS

- Collecter : apporter aide et conseils en matière d'archivage auprès des services producteurs d'archives, opérations de sensibilisation de ces services, appliquer et veiller au respect des procédures de versement
- Classer : mise en œuvre de la procédure de tri, de classement et de destruction, gestion matérielle

|   |  |                                |
|---|--|--------------------------------|
| 2<br>ETP                                    | 682<br>mètres linéaires<br>de fonds récoltés | 32<br>demandes<br>d'archives   |
| 9<br>salles d'archives<br>sur le territoire | 8<br>restaurations de<br>registres           | 11<br>reliures de<br>registres |



# Service Intercommunal de Gestion des Mairies (SIGEMA)

|          |  |                            |
|----------|--|----------------------------|
| 9<br>ETP | 38<br>communes   | 11 492 h<br>de secrétariat |
|          | 344 760 €<br>de prestation<br>de service aux<br>communes |                            |

Les 9 agents du Service Intercommunal de GEstion des MAiries (SIGEMA) assurent le secrétariat de mairie des 38 communes du territoire ayant signé une convention de prestation de service.





# Direction des Systèmes d'Information (DSI)

## ÉVÈNEMENTS MAJEURS AVEC DES BESOINS INFORMATIQUES

### Salon du TAF

- Déploiement d'un réseau WIFI sécurisé et dédié à l'événement

### Les Pyrénées

Déploiement de réseaux WIFI sécurisés et dédiés aux différents partenaires

- Gestion et supervision d'un relai 4G ORANGE
- Gestion et supervision des travaux pour l'extension du réseau informatique

## PROJETS MAJEURS ÉVOLUTION INFRASTRUCTURE DU SI

- Refonte totale et mise en conformité du réseau du Parc des Expositions
- Migration de la sortie Internet en cœur de réseau vers une fibre 10 GBPS
- Migration du pare-feu dans le Datacenter de PROSOLUCE
- Migration du système de téléphonie
- Déploiement d'une solution d'enregistrement des LOGS sur nos pare-feux
- Refonte totale du réseau WIFI du Parc des Expositions du Comminges et du siège

- Déploiement d'une solution opensource de supervision
- Déploiement d'un serveur de masterisation de poste de travail

## DIVERS

- Relevés des informations des sites distants pour la mise à jour de notre inventaire
- Mise en place d'une documentation centralisée et détaillée sur l'infrastructure du SI



|                                   |                                      |                          |
|-----------------------------------|--------------------------------------|--------------------------|
| 6<br>ETP                          | 369<br>abonnements<br>microsoft 365  | 320<br>postes de travail |
| 43<br>imprimantes                 | 10<br>serveurs<br>physiques          | 15<br>serveurs virtuels  |
| 27<br>sites distants              | 1 086<br>demandes<br>d'interventions |                          |
| 505 500 €<br>de<br>fonctionnement | 202 872 €<br>d'investissement        |                          |





# Service communication

## MISSIONS DU SERVICE

Le service communication a pour missions :

- De valoriser et de promouvoir la collectivité, ses missions et ses actions auprès des administrés, des partenaires, de la presse et des publics extérieurs au territoire
  - D'accompagner les services dans la réalisation de leurs supports de communication (*affiches, flyers, dépliants, vidéos, photos, visuels, newsletters, signalétique...*)
  - De gérer, de mettre à jour et de diffuser les informations communautaires sur les différents supports de communication de la collectivité (*panneaux lumineux, site internet, réseaux sociaux, panneaux Attria, diffusion presses, diffusion aux mairies ...*)

- Quand la collectivité est partenaire d'un événement, le service communication est relais de diffusion sur ses différents supports de communication, apporte une aide financière et/ou humaine (*création de supports de communication*) pour l'organisation
  - D'organiser, de gérer et de financer les réceptions de la collectivité (*Conseils communautaires, petits déjeuners d'Entreprises, repas, inaugurations, vœux événements grand public ...*).



# Les Pyrénéennes



Organisé le 3<sup>ème</sup> week-end de septembre, tous les 3 ans, au Parc des Expositions du Comminges (Villeneuve-de Rivière) par la Communauté de communes Cœur & Coteaux Comminges, avec le soutien d'un grand nombre de partenaires (institutionnels et privés), ce salon permet de mettre en valeur les filières agricoles de l'ensemble de la chaîne Pyrénéenne franco-espagnole et favorise la rencontre entre le monde agricole et le grand public.

## MISSIONS

Organisation, développement et promotion de l'événement, même entre les éditions.

## En quelques chiffres 2024



## Budget

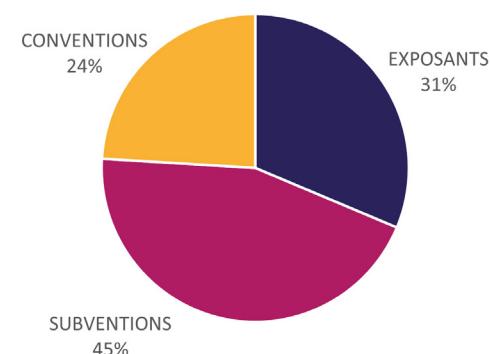
|                | Résultat         | Budget prévisionnel |
|----------------|------------------|---------------------|
| Dépenses       | 1 656 808 €      | 1 536 270 €         |
| Recettes       | 1 258 685 €      | 1 289 990 €         |
| Reste à charge | <b>398 123 €</b> | 246 280 €           |

## Recettes

Conventions de partenariat : 304 640 €

Recette exposants : 394 045 €

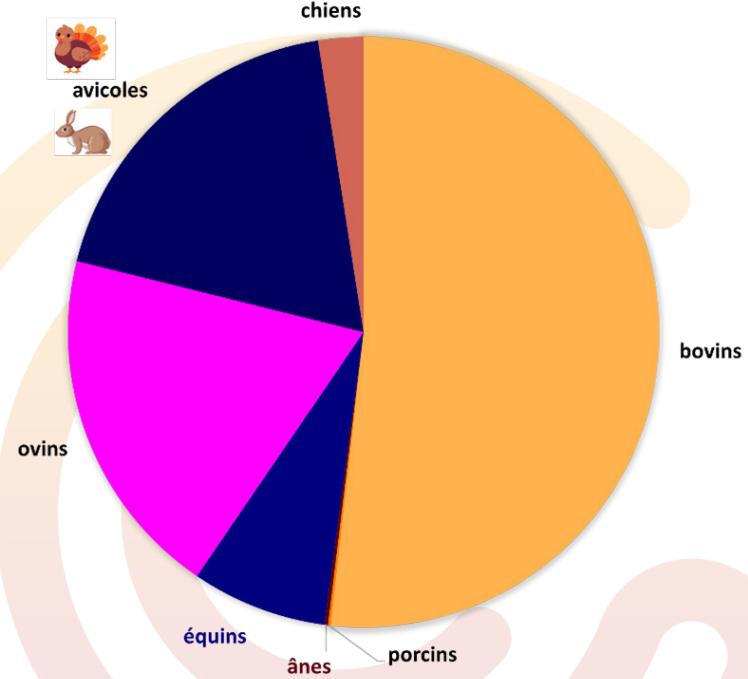
Subventions : 560 000 €





# Les Pyrénéennes

Coût par espèces : 352 155 €



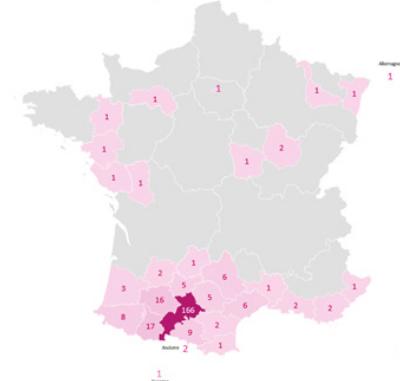
## Réseaux sociaux

|                    | Nombre de publications | Nombre de followers | Visite de la page ou profil | Nombre de personnes touchées |
|--------------------|------------------------|---------------------|-----------------------------|------------------------------|
| Facebook           | 140                    | 11 987              | 130 037                     | 1 688 461                    |
| Instagram          | 140                    | 3 009               | 12 965                      | 200 052                      |
| YouTube            | 3                      | 1 200               |                             | 389 120                      |
| TikTok (publicité) |                        |                     |                             | 235 443                      |

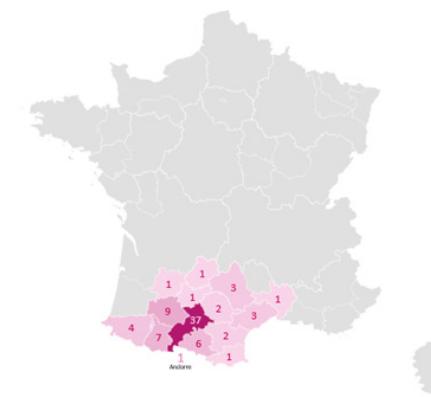
| Animaux      | Nombre       |
|--------------|--------------|
| Ânes         | 4            |
| Avicoles     | 378          |
| Bovins       | 1 049        |
| Chiens       | 50           |
| Equins       | 150          |
| Ovins        | 392          |
| Porcins      | 3            |
| <b>Total</b> | <b>2 026</b> |

## Zones touchées

Provenance des exposants



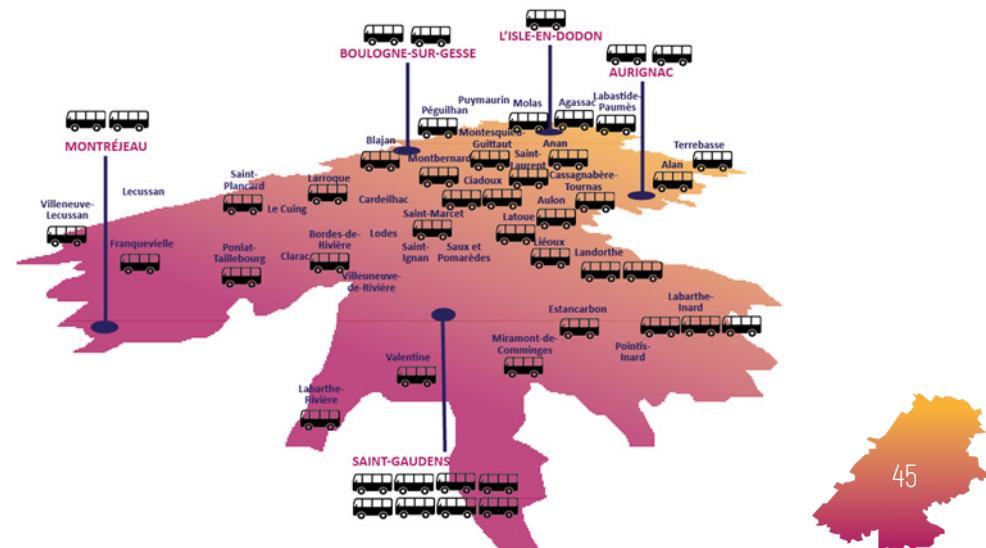
Provenance des producteurs



## Dépenses liées aux jeunes

Dépenses pour le Pôle Enfance Jeunesse (*animations et fiches actions*) : 25 144 €

Dépenses pour les transports des enfants des écoles du territoire : 18 860 € pour 48 cars





4 agents dont 1 à mi-temps chargé de mission développement et exploitation des chemins de randonnée. 2 002 h concernent des travaux d'entretien (*fauchage, marquage, taille, élagage, ...*) soit 59,1 % des heures de travail. Sur un total de 1 383 h consacrées à des travaux d'aménagement (*ouverture, sécurité, signalisation*), 1 189 h ont été valorisées en investissement par le dispositif des travaux en régie pour un montant de 41 342 € en incluant les engins et les fournitures.



|  |   |   |
|--|---|---|
| <b>4</b><br>ETP                            | <b>3 385 h</b><br>de travail sur les chemins        | <b>dont 2 002 h</b><br>de travaux d'entretien |
| <b>1 383 h</b><br>de travaux d'aménagement | <b>dont 1 189 h</b><br>valorisées en investissement | <b>41 342 €</b><br>de travaux en régie        |





# Office du Tourisme Intercommunal

Le Tourisme est une compétence déléguée à l'Office de Tourisme Intercommunal Cœur & Coteaux du Comminges. Ce dernier assure la promotion de la " Destination Comminges-Pyrénées ".

## MISSIONS PRINCIPALES

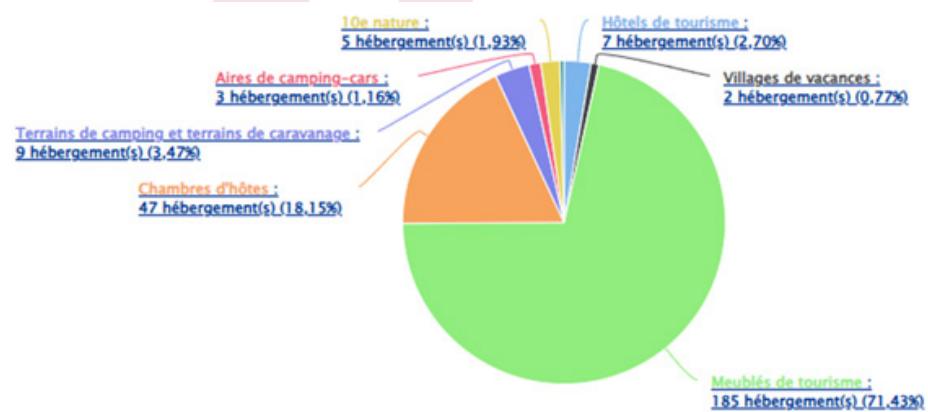
- L'accueil,
- L'information,
- La promotion touristique,
- La coordination des acteurs locaux du tourisme

Un nouveau service a vu le jour :

## LA CENTRALE DE DISPONIBILITÉ

- Plateforme regroupant près de 1000 hébergements
- Sur l'ensemble du Pays Comminges Pyrénées
- Disponibilité des hébergements et liens vers les sites web des hébergeurs
- Disponible pour le salon Les Pyrénées pour la 1<sup>ère</sup> fois sur l'ensemble du Comminges (incluant Pyrénées31 et Cagire Garonne Salat)

Les hébergements sur le territoire comptent 3 688 lits et 129 896 nuitées ont été prises cette année.



## LES OPÉRATIONS EXTÉRIEURES MENÉES PAR L'OFFICE

### SALONS

- Salon du Tourisme de Rennes
- Salon de la randonnée de Lyon
- Salon OCC'YGène à Toulouse
- Opération Séduction sur le miroir d'eau à Bordeaux

### LOCALEMENT

- Les Pyrénéennes
- Le Festival 100 % Comminges (5 dates sur 11 dont 3 marchés nocturnes)
- La Foire du printemps et du goût à L'Isle-en-Dodon
- Sur le marché de Saint-Gaudens en juillet et août

### LES TRAINS LIO

- En gare
- En train

### EN VILLAGE VACANCES

- L'Isle-en-Dodon
- Boulogne-sur-Gesse

|   |   |   |
|---|---|---|
| <b>10,7</b> ETP                                     | <b>5</b> Bureaux d'Informations Touristiques permanents, dont 1 labellisé Tourisme & Handicap | <b>2</b> bureaux saisonniers                                  |
| <b>502 000 €</b><br>de subventions de la Communauté | <b>40 753 €</b><br>de taxes de séjour collectées  | <b>+ 25 %</b><br>de hausse sans évolution du tarif de la taxe |
| <b>- 9,48 %</b><br>de baisse de fréquentation       | <b>61 %</b><br>de visiteurs locaux  | <b>8,30 %</b><br>de visiteurs étrangers                       |
| <b>+ 14,12 %</b><br>de contact téléphonique         | <b>+ 17,14 %</b><br>de visiteurs web  | <b>1 000</b><br>hébergements sur la plateforme                |



# Transports et mobilité



La compétence mobilité comporte six domaines : transport régulier, transport scolaire, transport à la demande, mobilités actives (*marche à pied ou vélo*), mobilités partagées, transport solidaire.

Tous ces domaines ne sont pas investis par la Communauté de communes en sa qualité d'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM). En effet, La loi n° 2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités (LOM) a eu pour ambition de réformer le cadre général des politiques de transport et de déplacements.

Ainsi, les régions sont devenues des AOM régionales, tandis que les AOM locales demeuraient des AOM de niveau 2.

La Collectivité a ainsi délibéré le 18 mars 2021, pour confier le rôle d'AOM à la Région Occitanie tout en conservant par délégation de la Région, la gestion et le suivi des services mobilités qui étaient déjà organisés par la communauté, à savoir :

- les lignes de transport régulier sur Saint Gaudens et les zones commerciales sur Estancarbon et Landorthe : SERVICE MOVIGO
- Le Movibus pour les Personnes à Mobilité Réduite sur 11 communes : MOVIBUS
- Le Transport à la demande sur les 5 anciens territoires.

D'autres démarches partenariales sont en cours sur notamment le volet covoituring ou sur l'aide à la mobilité des actifs.

La Régie des Transports fonctionne avec une capacité de transports à mi-temps, 6 conducteurs-receveurs (5.15 ETP) et 1 ou 2 conducteurs-receveurs employés très ponctuellement pour les besoins de services (*congés, rtt, formations...*).

Le service est essentiellement financé par la subvention d'équilibre du budget principal, des subventions pour le TAD et les recettes des usagers.

## LES LIGNES RÉGULIÈRES

Assurées par 3 bus sur un fonctionnement du lundi au samedi, avec un tarif maximum de 1 € le trajet le

service est organisé sur 3 types de circuits : La ligne A assurant les rotations vers les zones et la gare SNCF (73 % de la fréquentation) Les Lignes B, C, D, E et F assurant 5 circuits consécutifs sur la commune de Saint-Gaudens (12 % de la fréquentation) La ligne "actifs" 7 h 30 - 8 h 45 et 16 h 45 - 17 h 30, du lundi au vendredi, assurant les transferts des actifs vers les points d'arrêts à proximité des établissements publics et entreprises demandeuses. (11 % de la fréquentation)

Le service Movibus (4 % de la fréquentation) Assuré par 1 agent et 1 mini-bus adapté du mardi au samedi, avec un tarif maximal de 1 €, il est mis en place sur 11 communes. (*Lodes, Villeneuve-de-Rivière, Saint-Gaudens, Valentine, Labarthe-Ribièvre, Landorthe, Estancarbon, Miramont-de-Comminges, Labarthe-Inard et Pointis-Inard*)

Il permet aux personnes à mobilité réduite d'être transportées de porte à porte sur rendez-vous et selon les disponibilités de service.

## LE TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)

Point commun des 5 bourgs-centres du territoire, ce service a été maintenu et harmonisé dans son fonctionnement : 4 TAD assurés par des prestataires extérieurs, sur procédure de marché public à Saint-Gaudens, Montréjeau, Boulogne-sur-Gesse et Aurignac et à L'Isle-en-Dodon en régie directe.

Ce service permet :

- Trajets domicile vers les marchés et commerces des bourgs centre
- Trajets domicile vers Maison de santé et Maison France Services
- Trajets domicile vers les zones commerciales (2 € par trajet assuré et par passager)

|                                  |  |  |  |
|----------------------------------|--|--|--|
| 7.5<br>ETP                       | + 1.5 %<br>de trajets de la<br>ligne ACTIFS* | + 30 %<br>de trajets de la<br>ligne A* | + 200.5 %<br>de trajets lignes<br>QUARTIERS* |
| + 44 %<br>de trajets<br>MOVIBUS* | 228 trajets en<br>moyenne / jour             | 3 bus                                  | 36 usagers du TAD                            |
| 1 car                            | 3 mini bus PMR                               |  |  |
|                                  |  |  |  |

\*comparatif des mois de décembre 2023 et 2024



# Services techniques

Avec un effectif de 42 agents au 1<sup>er</sup> janvier 2024. 34 agents exécutent des travaux et les 8 autres assurent : l'encadrement, la gestion du domaine public, les études et le suivi administratif.

L'entretien relevant de la Communauté représente 8 789 heures de travail pour le fauchage des accotements, fossés et talus et 1 776 h pour le comblement des nids de poule pour des coûts respectifs de 513 k€ et 100 k€.

Les 2 441 k€ TTC de travaux d'investissement financés par le Pool routier et les dégâts d'orages sont réalisés pour partie en régie (15 952 h d'agents de la Communauté) pour un coût, en incluant les engins, de 750 k€. À ce coût, s'ajoutent l'achat des matériaux, des agrégats et de l'émulsion de bitume pour 419,5 K€ TTC et les travaux confiés aux entreprises à travers les trois marchés à bons de commande pour 1 271 k€ TTC. Le programme pool routier subventionné par le Département est réalisé à hauteur de 79 %. (83 % sur coteaux, 76 % sur plaine)

Les équipes Voirie ont réalisé 115,7 k€ de prestations pour les communes : fauchage, balayage, fossés, signalétique, maçonnerie, ... D'importants travaux ont mobilisé les équipes sur des sites de la Communauté pour un coût global 270,3 k€. Au total 5 677 h de travail dont 4 756 h pour les travaux de voirie et

réseaux divers de la plateforme de la Halle des Pyrénées du Parc des Expositions.

La gestion du domaine public (265 demandes d'autorisations de travaux, 63 arrêtés d'alignement, ...) mobilise un agent à temps complet. Le nombre de permission de voirie progresse de 28 % par rapport à 2023, celui des alignements demeure plus stable. Les besoins de déplacements sur le terrain se confirment face aux risques de contentieux lors de la délivrance, mais aussi pour le contrôle du respect des prescriptions.

L'entretien et la réparation, des engins et des véhicules des coteaux, se font à l'atelier de L'Isle-en-Dodon et cela représente 1.5 temps plein.



## Voirie et atelier coteaux

|   |   |  |
|---|---|--|
| <b>39,75</b><br>ETP                               | <b>1 550 km</b><br>de voies d'intérêt communautaire gérées en régie directe | <b>8 789 h</b><br>pour les fauchages d'accotements   |
| <b>1 776 h</b><br>pour les nids de poule          | <b>100 000 €</b><br>pour les nids de poule                                  | <b>513 000 €</b><br>pour les fauchages d'accotements |
| <b>2 441 000 €</b><br>de travaux d'investissement | <b>15 952 h</b><br>de travaux en régie                                      | <b>79 %</b><br>de subvention du CD 31                |
| <b>115 700 €</b><br>de prestation aux communes    | <b>265</b> demandes d'autorisations de travaux                              | <b>63</b> arrêtés d'alignement                       |





L'année 2024 a été marquée par des mouvements importants de personnel. Les agents de l'atelier de Clarac ont néanmoins réalisé 8 562 h de **travail sur des véhicules** et des équipements des 3 collectivités.

- 6 467 h pour la Communauté de communes (75,53 %) . (dont 2 583 h déchets et 1 179 h voirie)
- 1 838h pour le SYSTEM (21,47 %)
- 257 h pour le SIVOM (3 %)

Le total des 353 k€ TTC de **dépenses en pièces**, contrôles et réparations extérieures concerne à 19 % le SYSTEM, 4 % le SIVOM et 77 % la Communauté.

La **gestion des carburants** sur les deux stations "Clarac" et "La Graouade" représente un

volume de 971 271 litres dont 72,5 % de Gazole et 22,6 % de GNR pour un coût global de 1 480 k€ TTC. Ces volumes se répartissent en coût à raison de 34,18 % pour le SYSTEM, 4,87 % pour le SIVOM et 60,95 % pour la Communauté.

Les charges de personnel et les frais généraux de fonctionnement sont remboursés par le SYSTEM et le SIVOM au prorata des heures consacrées à ces collectivités.

|                          |  |                                 |
|--------------------------|--|---------------------------------|
| 8.75<br>ETP              | 8 562 h de travail sur véhicule                | dont 6 467 h pour la Communauté |
| 353 000 € de dépenses    | dont 77 % de dépenses pour la collectivité     | 971 271 litres de carburant     |
| 1 480 000 € de carburant | dont 60.95 % de carburant pour la collectivité |                                 |





## Espaces verts

L'effectif intervient sur tous les sites de la Communauté, y compris les zones d'activités pour un total de 4 079 h. (*tonte, taille, nettoyage, ...*). En début d'année 2024 une équipe a été installée au Parc des Expositions. Certaines interventions sur la ZAC des Landes et sur le site de la Bordette sont confiées à l'ESAT par le biais d'un marché.

39 communes et le syndicat mixte du musée de l'Aurignacien ont signé une convention d'entretien de leurs espaces verts. Elles génèrent 5 338 h de travail, pour un montant de 133,2 k€. Sur 15 communes, 511 h de travaux sur devis ont généré une recette de 19 381 € (contre 20 317 € en 2023).



|   |  |  |
|---|--|--|
| <b>9.17</b><br>ETP                              | <b>4 079 h</b><br>de travaux en régie                | <b>39</b><br>communes sous convention      |
| <b>133 200 €</b><br>générés par les conventions | <b>5 338 h</b><br>de travaux sous convention         | <b>1</b><br>syndicat mixte sous convention |
| <b>511 h</b><br>de travaux sur devis            | <b>19 381 €</b><br>générés par les travaux sur devis | <b>15</b> communes ont demandés des devis  |





# Bâtiments

Pour un parc immobilier de 64 bâtiments (53 000 m<sup>2</sup>) dont 18 ERP, répartis sur 45 sites, 8 agents composent ce pôle dont 5 agents de terrain et un magasinier chargé du stock de fournitures de la plupart des services de la collectivité.

## HALLE DES PYRÉNÉES

Construction d'une halle métallique ouverte équipée de sonorisation et réseaux (eau, électricité, fibre, wifi, eaux usées). Les travaux de terrassement, de pose des réseaux, de plateforme et de voirie (hors enrobés) ont été réalisés par les équipes de la collectivité. Une cuve de 110 m<sup>3</sup> et un système de pompage permettront la récupération des eaux de pluie. Une centrale photovoltaïque de 2,29 mWc sera installée en 2025 sur la totalité de la toiture.

## RESTAURATION DE LA TOITURE DE L'AILE SUD DE L'HÔTEL DE LASSUS

La toiture de l'aile sud de l'Hôtel de Lassus, inscrite aux monuments historiques et qui présentait un danger structurel (*ouverture de la charpente au niveau des sablières, nombreuses entrées d'eau, pièces de bois pourries,...*) a fait l'objet d'une restauration globale. La charpente a été reprise en intégralité, les ardoises remplacées, les lucarnes et œil de bœuf en fonte intégralement restaurés en atelier spécialisé. Démarchage et financement via le loto du Patrimoine obtenu à hauteur de 120 000 € en fin 2024 pour la deuxième tranche des travaux.

## RÉHABILITATION ET EXTENSION DES ABATTOIRS DU COMMINGES SITE DE SAINT-GAUDENS

Réhabilitation globale des Abattoirs du Comminges site de Saint-Gaudens comprenant notamment :

- Le doublement de la surface de boucherie
- La création d'une station de prétraitement
- Le remplacement des réseaux intérieurs et extérieurs
- La création de bureaux
- La rénovation des vestiaires, sanitaires et réfectoire

- La modernisation des chaînes
- L'installation d'un nouveau groupe de froid
- La rénovation des sols
- La réfection des voiries
- La création de 2 aires de lavage
- La création d'un local maintenance
- La création d'une fumière
- L'extension du local cuir
- L'extension du quai d'expédition des porcs

## ACQUISITION ET EXTENSION D'UN BÂTIMENT POUR RELOCALISER LE CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE – SAINT GAUDENS

Acquisition d'une maison rénovée de 122 m<sup>2</sup> à proximité des anciens locaux mis à disposition de l'association ADES Europe.

Extension de 128 m<sup>2</sup> en bâtiment modulaire.

Le bâtiment dispose maintenant de :

- 11 chambres individuelles (dont 2 PMR)
- 2 salles d'eau (dont 1 PMR)
- 1 Espace salon/pièce de vie
- 1 cuisine équipée
- 2 bureaux

## RECONSTRUCTION DÉCHETTERIE SUITE À INCENDIE - BLAJAN

Reconstruction et extension du hangar détruit par un incendie comprenant :

- La création d'un garage fermé au niveau R-1
- La création de 2 quais supplémentaires
- La création d'un quai spécifique pour la récupération des huiles
- La reprise des réseaux (électricité, eau, eaux pluviales)
- Le traitement de la dalle existante
- La sécurisation du site (éclairage, clôture)

## MISE EN PLACE D'UN SCHÉMA DIRECTEUR IMMOBILIER ET ENERGÉTIQUE (SDIE)

Le Schéma Directeur Immobilier et Énergétique (SDIE) est un outil dédié à la gestion dynamique du patrimoine des collectivités permettant de définir les orientations de la politique patrimoniale.



Dans un contexte de contraction budgétaire, une gestion patrimoniale rationalisée et adaptée peut représenter un gisement précieux d'économies, sans impact sur la qualité du service rendu. Le SDIE est ainsi l'occasion d'adopter une stratégie structurante avec une vision à long terme et des réalisations à court et moyen terme. Il aboutit à une véritable démarche de développement territorial durable qui permet de mettre en adéquation le patrimoine avec les besoins actuels et les projets de la collectivité. Le financement de l'accompagnement estimé à 60 000 € est entièrement pris en charge par l'ADEME.



La Halle des Pyrénées





# Pôle festivités

## LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

- Les Pyrénées
- Salons : TAF, ID Métiers, salon du chiot, convention de tatouages
- Festival Jazz en Comminges
- Expositions : de véhicules anciens
- Concerts et spectacles : nuit des associations, pièce de théâtre, concert du Conservatoire et de l'inspection académique, spectacle de l'APPEL, école de danse art jazz
- Forums sanitaires et sociaux
- Championnats de tir
- Des assemblées et comités

## LES DEMANDES D'OUVERTURES AU PUBLIC

Nous avons réalisé 38 demandes d'ouverture au public auprès de la mairie de Villeneuve-de-Rivière similairement à l'an dernier.

Cette année, nous comptabilisons 349 réservations de salles contre 325 en 2023. Depuis 3 années consécutives l'utilisation des salles est en légère hausse.

Elles ont été davantage mise à disposition pour des organismes et associations.

## LES DEMANDES DE MATÉRIEL

Nous avons recensé 140 demandes de matériel (*tables, chaises, chapiteaux, barnums, vidéo projecteur*).

Les demandes ont légèrement diminué par rapport à 2023 cependant, nous avons arrêté le

prêt matériel à compter de début août.

## LES RÉSERVATIONS DE CHAPITEAUX ET BARNUMS

Les agents techniques ont effectué 86 montages de chapiteaux soit  $6\,916\text{ m}^2$  de surface montée (*hors barnums*). Contre 146 montages et  $9\,637\text{ m}^2$  en 2023.

L'activité de montage de chapiteaux a pris fin début août, pour laisser place au montage du salon les Pyrénées ce qui explique cette baisse.

Les travaux effectués lors des Pyrénées ne sont pas comptabilisés dans ce bilan.

## LES RÉSERVATIONS DU PODIUM

Nous avons transporté et installé le podium roulant dans 15 communes.

## ACCUEIL SUR L'aire de GRAND PASSAGE

Cette année, Morad Mekkid s'est chargé de la gestion, l'organisation et l'accueil des citoyens français itinérants.

## POINT FINANCE

Le Pôle a facturé pour 18 760 € de location de salles.

**7.58**  
ETP

**18 760 €**  
de location de salles

**15** communes  
ont utilisé le podium roulant

**38** demandes d'ouvertures au public

**86** montage de chapiteau =  $6\,916\text{ m}^2$  montés

**349** réservations de salles

**140** demandes de prêt de matériel



Rapport annuel sur le prix  
et la qualité du service  
public d'élimination des  
déchets

# Avant-propos

En application du décret n°2015-1827 du 30 décembre 2015, le présent rapport a pour objet de présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés de l'exercice 2024.

# Sommaire

## Edito de la Présidente

1. La Communauté de communes Cœur & Coteaux Comminges page 57
2. Les faits marquants en 2024 page 62
3. Les chiffres clés page 68
4. Les indicateurs financiers page 73
5. Perspectives 2025 page 77



## Édito de la Présidente



Chaque jour, sur le territoire de Cœur & Coteaux du Comminges, plus d'une centaine de tonnes de déchets sont collectés, puis triés, valorisés ou traités. Derrière ces actions, qu'il s'agisse de la collecte à domicile, de l'usage des déchetteries, du tri de ces emballages ménagers via les dispositifs dédiés, se cache un défi majeur : celui d'un territoire qui souhaite rester propre, attractif et durable, tout en maîtrisant ses coûts et son impact environnemental.

La gestion des déchets n'est plus seulement une question technique, c'est un enjeu de société, un acte citoyen, une responsabilité partagée. Réduire nos déchets, mieux trier, réemployer, composter, ce n'est pas seulement suivre des règles : c'est participer activement à une transition écologique nécessaire, au bénéfice direct de notre cadre de vie.

La Communauté de communes investit, innove et accompagne chaque usager :

- modernisation dans la gestion de ses déchetteries,
- développement du tri à la source des biodéchets,
- soutien aux initiatives locales de réemploi,
- actions pédagogiques auprès des élèves, des habitants et des professionnels,
- optimisation des circuits de collecte pour limiter les émissions et les coûts.

Mais aucune de ces actions ne pourra porter pleinement ses fruits sans l'engagement de tous. Le geste de tri, le dépôt responsable en déchetterie, l'usage raisonnable des ressources, la lutte contre les dépôts sauvages : ce sont ces actes du quotidien qui construisent un grand territoire solidaire et durable.

Cœur & Coteaux du Comminges poursuit une démarche d'amélioration continue en matière de gestion des déchets et d'actions environnementales. Nous avons la richesse d'un territoire dynamique, une forte mobilisation et des habitants concernés : ensemble, faisons de ce défi une réussite collective.

**Magali GASTO OUSTRIC**

Présidente de la Communauté de communes Cœur & Coteaux du Comminges

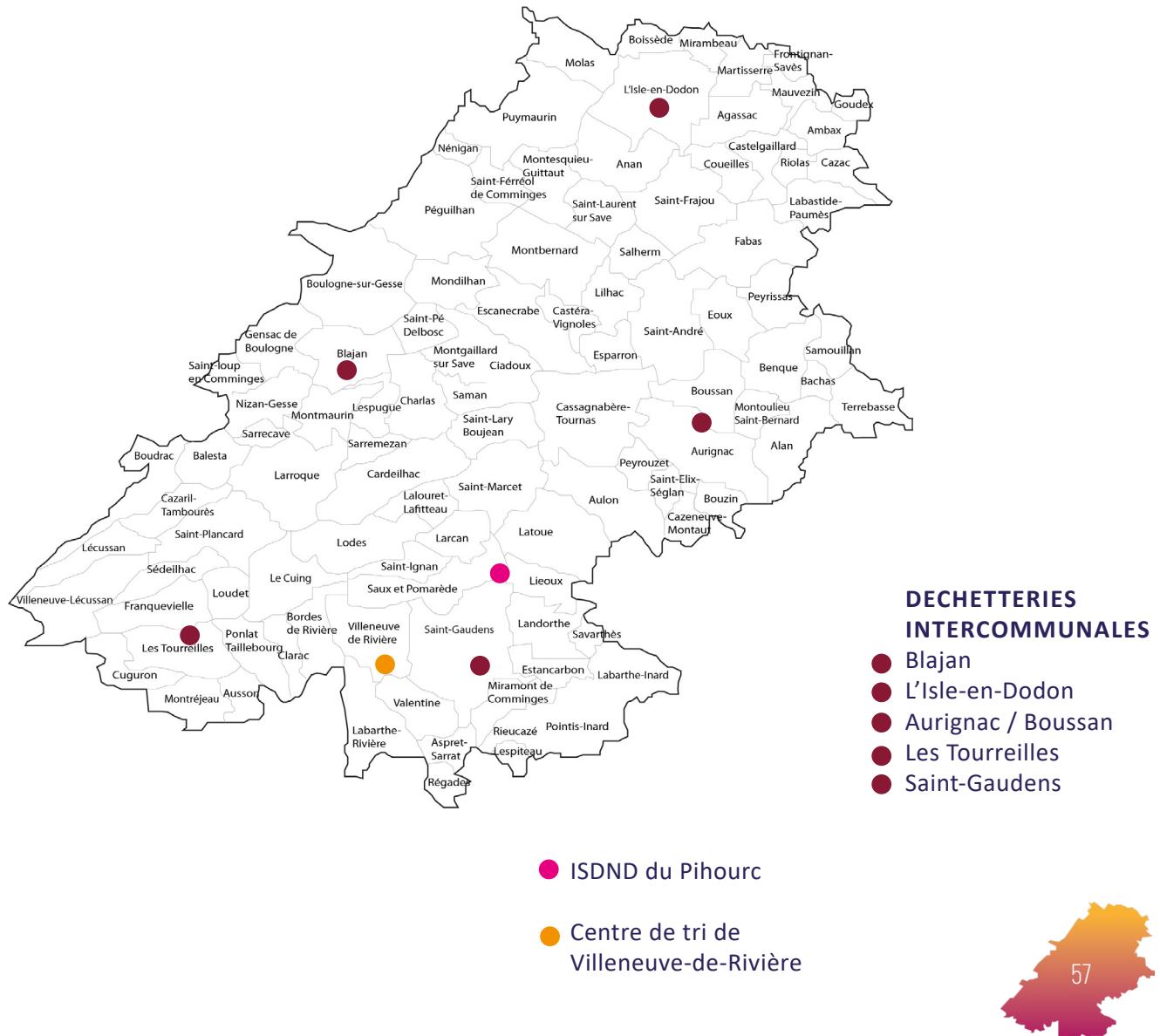




## 1. La Communauté de communes Cœur & coteaux Comminges

La Communauté de communes Cœur & Coteaux Comminges dispose de la compétence "collecte des déchets ménagers et assimilés".

Le traitement des ordures ménagères résiduelles et la valorisation des emballages ménagers sont exercés par le Syndicat de Syndicats de Traitement des Ordures Ménagères des Pyrénées (SYSTEM des Pyrénées).





# Rapport d'activité compétence déchets

**HORIZON**  
100% ...TRI

## DÉVELOPPER UNE GESTION DURABLE DE NOS DÉCHETS

En cohérence avec ses missions et face à l'importance croissante des enjeux environnementaux liés aux déchets, la Communauté de communes Cœur & Coteaux Comminges met en œuvre une politique de gestion durable des déchets sur son territoire. Dans ce cadre, la collectivité poursuit 2 objectifs principaux : offrir un service de qualité aux usagers et protéger l'environnement. Cela passe par l'amélioration du tri et du recyclage, ainsi que par la sensibilisation des habitants aux gestes de tri et à la réduction des déchets.

**Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.**

## COLLECTER, TRAITER & VALORISER

La collecte des déchets est assurée en régie pour les 104 communes, seuls quelques prestataires interviennent pour la relève de certains flux en déchetterie. Les déchets collectés sont ensuite dirigés vers des filières de traitement en vue de leur valorisation énergétique, matière ou organique. La gestion des équipements de traitement des déchets est, quant à elle, confiée au SYSTEM des Pyrénées.

## LA COLLECTE EN PORTE-À-PORTE

8 camions bennes assurent quotidiennement 39 tournées hebdomadaires permettant de collecter les déchets déposés par les usagers dans les bacs roulants.

- Collectifs sur le secteur Coteaux (*secteurs Aurignac, Boulogne-sur-Gesse et L'Isle-en-Dodon*)
- Individuels ou collectifs sur le secteur Plaine (*secteurs de Saint-Gaudens et Montréjeau*)



### SOLUTIONS POUR RÉDUIRE ET VALORISER LES BODÉCHETS

#### RÉDUIRE

##### TAILLE DOUCE

- Couper moins et mieux pour limiter la poussée
- Choisir des plantes moins vigoureuses pour la taille, l'arrosage, les engrangements et les trajets à la déchetterie

##### GESTION DIFFÉRENCIÉE

- Privilégier les prairies aux pelouses dans certaines zones inutilisées du jardin. La végétation spontanée (fleurs sauvages) favorise la biodiversité

##### TONTE DOUCE | MULCHING

- Relever la hauteur de la tonte
- Technique sans l'arrosage pour nourrir le sol

#### VALORISER

##### RÉUTILISATION AU JARDIN

##### > Paillage

- Étaler des débris ou feuilles mortes au pied des plantations pour :
  - nourrir le sol
  - conserver l'humidité
  - limiter la poussée de l'herbe

##### > Compostage

- Trier et composter les biodéchets pour obtenir un amendement de qualité appelé compost

##### Pour réserver du matériel de compostage à des tarifs préférentiels

- Composteur 30 € (+ bac sous 7 litres 2 €) :
- Sur Internet :
  - lien : [bit.ly/3R0Ng0I](http://bit.ly/3R0Ng0I)
  - ou scan QR code
- Ou Service déchets :
  - 05 61 94 17 43
  - ou 05 61 94 74 41

### CONSEILS POUR UTILISER MON COMPOST

#### Garder le compost humide jusqu'à son utilisation.

Il est préférable de le laisser dans le bac ou en ardoise en attendant de l'utiliser.

#### A quel moment l'utiliser ?

L'automne et le printemps sont les saisons les plus favorables pour épandre le compost car les vers de terre y sont très actifs !

• **Pétrinage** : le début du printemps est une excellente période pour apporter d'importantes quantités de compost au jardin (entre les rangs de légumes) ou pour réaliser ses jardinières.

• **Étalement** : le compost peut être utilisé comme paillage, à mettre avant les chaleurs.

• **Remise en état d'hiver** : à utiliser comme amendement organique. Le compost mûr est à épandre en surface, avec un léger griffage dans les 5-10 premiers cms du sol, pour l'incorporer à la terre. Par son apport, la « vie du sol » va être réactivée et entretenue. A l'automne, un paillage du sol permettra de réduire le lessivage qui pourrait survenir avec les pluies de l'hiver.

#### Comment ?

• **Cultiver en pot et en jardinier** : Mélanger le compost avec de la terre de jardin et du terreau dans les proportions suivantes : 1/3 de compost (de préférence tamisé) pour éviter les éléments grossiers qui ne sont pas décomposés), 1/3 de terre, 1/3 de sable ou de terreau du commerce. Pour remplir d'anciennes jardinières qui ont déjà reçu du compost : apporter 20% de compost supplémentaire.

#### Pour le jardin :

• **Quelques semaines avant les semis** : enfouir légèrement entre 2 et 6 litres de compost au m<sup>2</sup> (en fonction des besoins des légumes plus ou moins gourmands)

• **Dans les trous de plantations** : pour des légumes exigeants (courges, tomates, melons, concombres, aubergines, courges, etc.)

• **En surface entre les rangs de légumes** : au printemps

• **Au pied des arbres et des plantes ornementales** : enfouir le compost par griffage de mars à novembre et pailler pour éviter son dessèchement et favoriser le travail des vers de terre

• **Sur la pelouse** : pour stimuler sa croissance et la rériger : épandre du compost tamisé à la fin de l'été (2 à 5 litres de compost / m<sup>2</sup>)

L'application fréquente de petites doses est plus efficace que de tout mettre au printemps ; cela minimise aussi la perte des éléments minéraux après quelques pluies.

Illustration : © Cœur & Coteaux Comminges



Guide des solutions pour réduire et valoriser les biodéchets



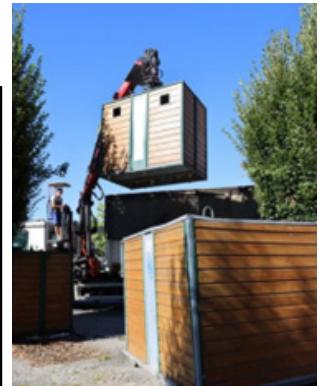
# Rapport d'activité compétence déchets

**Horizon**  
100% ...TRI

## LA COLLECTE EN APPOINT VOLONTAIRE

2 camions-grue assurent 19 tournées afin de collecter les déchets déposés par les usagers dans les points-tri et colonnes enterrées. Elles sont distinctes selon le secteur et le type de déchets, compte tenu des différents exutoires ; et organisées selon différentes fréquences.

| Type déchet                     | Contenant                              | Secteur | Nb de tournées hebdomadaires  |  | Nb de tournées mensuelles en Camion-grue (points d'apports volontaires) |
|---------------------------------|--|---------|---|--|---|
|                                 |  |         | Camion benne  | Camion-grue (points d'apports volontaires) |   |
| Ordures ménagères               | Bacs de regroupement                   |         | Coteaux* et plaine** : résidences et cas particuliers                                   | 9  |   |
|                                 | Bacs individuels                       |         | Plaine** sauf centre ville de Montréjeau et une partie du centre ville de Saint-Gaudens | 24   |   |
|                                 | Colonnes enterrées noires              |         | À Saint-Gaudens : centre ville, av Mitterand, av Joffre et centre ville de Montréjeau   |  | 2   |
| Papier                          | Colonnes aériennes ou enterrées bleues |         | tous sauf Montréjeau et zone pavillonnaire de Saint-Gaudens                             |  | 5   |
| Emballages                      | Colonnes aériennes ou enterrées jaunes |         | Tous sauf secteurs avec bacs jaunes   |  | 6 trimensuelles ( <i>tous les 10 jours</i> ) soit 18                    |
| Emballages + papiers en mélange | Bacs jaunes individuels                |         | À Saint-Gaudens, la zone pavillonnaire ( <i>hors centre ville et Serres</i> )           | 4  |   |
| Cartons des professionnels      | Bacs individuels, rolls, vrac          |         | Saint-Gaudens, Montréjeau et zones d'activités limitrophes                              | 2  |   |
|                                 | colonnes aériennes                     |         | Centre ville de Saint-Gaudens (3 points)  |  | 1   |
| Verre                           | Colonnes aériennes ou enterrées vertes |         | Tous secteurs   |  | 6   |
| Total                           |  |         |   | 42   | 26  |



\*Secteurs coteaux : secteurs d'Aurignac, Boulogne-sur-Gesse et L'Isle-en-Dodon

\*\* Secteurs Plaine : secteurs de Saint-Gaudens et Montréjeau

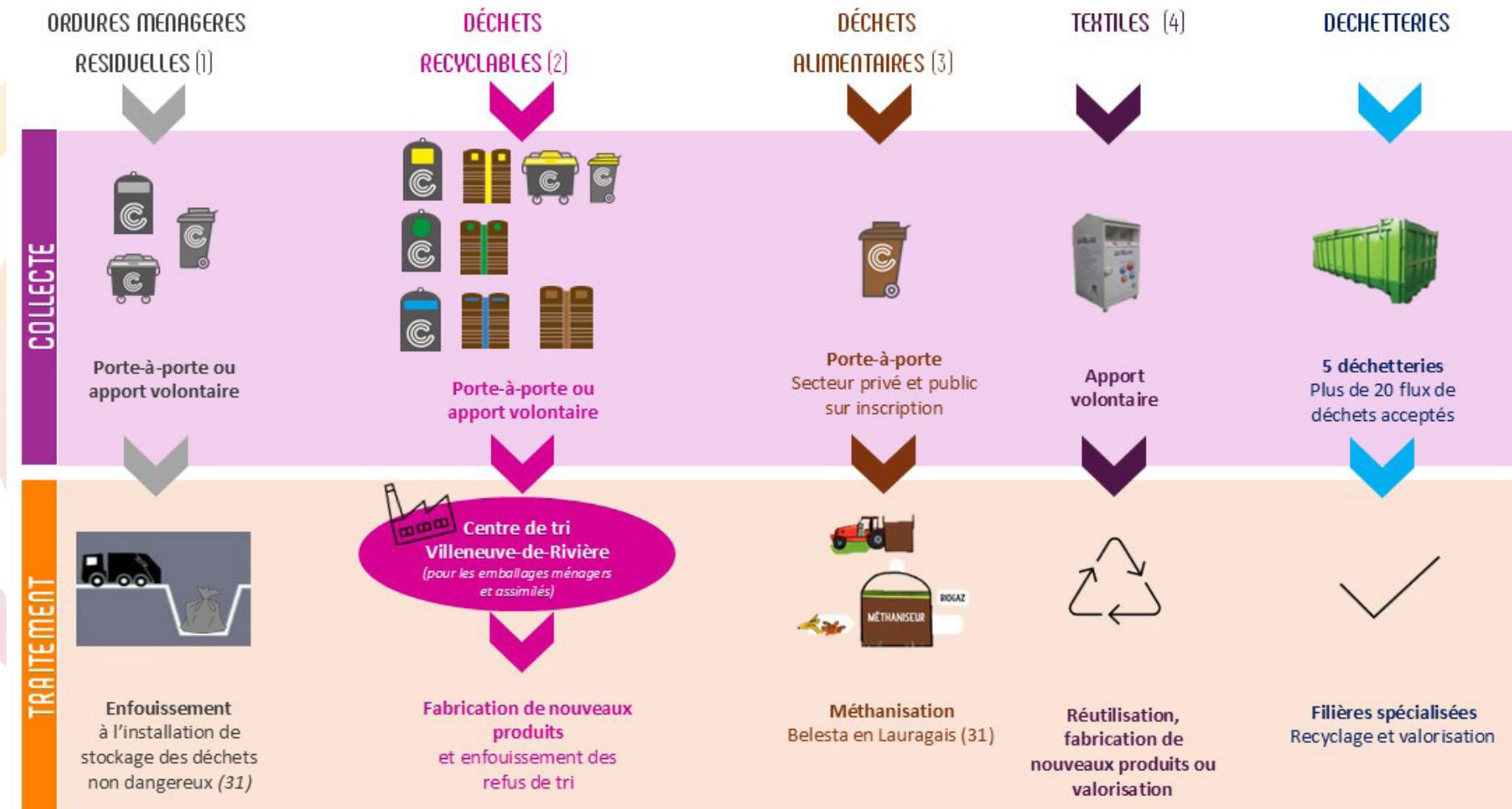




# Rapport d'activité compétence déchets

**Horizon**  
100% ...TRI

## LA COLLECTE ET LA VALORISATION DES DÉCHETS



(1) Les ordures ménagères résiduelles (OMR) représentent la fraction des déchets domestiques et assimilés qui ne peuvent pas être recyclés ni valorisés.

(2) Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, les déchets recyclables incluent tous les emballages en plastique, métal et carton, ainsi que les emballages en verre et tous les papiers.

(3) La collecte des biodéchets en porte-à-porte concerne uniquement les établissements privés et publics sur inscription sur le secteur Plaine

(4) Tous les vêtements, le linge de maison propres et secs, placés dans un sac fermé, ainsi que les chaussures liées par paire, sont valorisés, même s'ils sont usés ou troués.

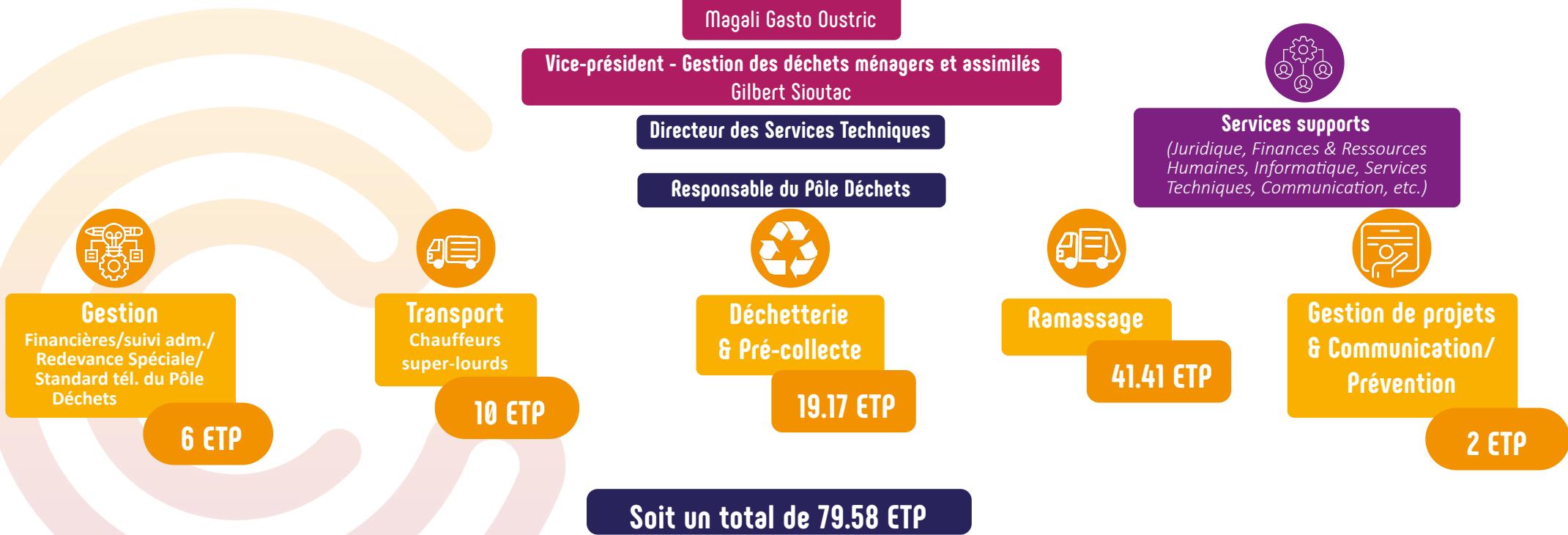




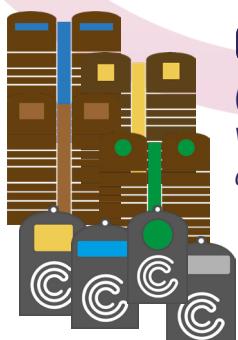
# Rapport d'activité compétence déchets

**HORIZON**  
100% ...**TRI**

## L'ORGANIGRAMME DES SERVICES



## ÉQUIPEMENTS ET SERVICES



**667 colonnes**  
(papiers, cartons, emballages, verres, cartons bruns et ordures ménagères)



**1 300 bacs de collecte**  
(points de regroupement)



**2 installations de stockage de gravats inertes**



**2 sites d'accueil techniques**  
Boulogne-sur-Gesse et Saint-Gaudens



**5 déchetteries**



61



## 2. les faits marquants de 2024

- Sensibilisation et information des usagers, création de supports de communication, interventions éducatives auprès de scolaires et auprès des agents internes à la collectivité. Ainsi que le déploiement de la Redevance Spéciale sur les coteaux à la suite de la reprise de la compétence collecte en 2023

### Janvier - avril

- Harmonisation des conditions de travail des agents du Pôle Déchets et harmonisation du service rendu à la suite de la reprise de la compétence collecte en 2023
- Arrêt de la collecte en porte-à-porte des biodéchets des établissements privés
- Mise en place d'une nouvelle filière en déchetterie : outillages du peintre
- Tri à la source des biodéchets : déploiement de moyens pour une gestion de proximité
- Actions ciblées de sensibilisation à la gestion des biodéchets auprès des établissements scolaires, accompagnées de la distribution de 13 composteurs.

### Juin

- Campagne annuelle de collecte des déchets agricoles
- Mise en place de la nouvelle filière en déchetterie : articles de bricolage et jardin thermique

### Juillet

- Arrêt de la collecte en porte-à-porte des biodéchets des établissements publics
- Validation de la matrice des coûts de gestion des déchets
- Marché fourniture matériel de compostage
- Instauration d'un règlement intérieur unique pour les déchetteries (*suite reprise compétence en 2023*)

### Septembre

- Participation et présence dans l'organisation du salon agricole Les Pyrénéennes (*organisé en régie*)

### Octobre

- Mise en place des nouvelles filières en déchetterie : produits et matériaux de construction du bâtiment & jeux / jouets
- Mise en place d'un contrôle d'accès dans les déchetteries

### Novembre

- Campagne de collecte annuelle d'encombrants

### Décembre

- Suivi de collecte dans le but d'obtenir des indicateurs, dans une démarche continue d'amélioration des performances de tri et d'optimisation organisationnelle.





# Rapport d'activité compétence déchets

**HORIZON**  
100% ...TRI

## ZOOM SUR L'ÉVOLUTION DU SERVICE ET DE L'ACCOMPAGNEMENT

| Public concerné                                   | Flux / Service  | Évolution   | Accompagnement / Objectif   |
|---|---|---|---|
| Professionnels                                    | Collecte des cartons en porte-à-porte                                   | Regroupement sur 1 jour par semaine de l'ensemble des tournées  | Optimisation logistique et amélioration de l'efficacité du service  |
| Professionnels / Établissements publics et privés | Collecte des biodéchets ( <i>Montréjeau et Saint-Gaudens</i> )          | Réorganisation progressive du service, conformément à l'échéance réglementaire ( <i>loi AGEC -article 108</i> ) | Communication dédiée, accompagnement au changement de gestion du flux pour une continuité des pratiques de tri                              |
| Particuliers                                      | Déchets verts collectés en porte-à-porte                                | Suppression du service  | Recherche d'une solution homogène sur la totalité du territoire et adaptée à la diversité du territoire ( <i>profil rural majoritaire</i> ) |
| Particuliers – certaines communes rurales         | Ordures ménagères résiduelles (OMR) collectées en point de regroupement | Passage à une fréquence de collecte toutes les deux semaines  | Cohérence territoriale et adaptation aux performances observées   |
| Particuliers – Centre-ville d'une commune         | OMR et recyclables ( <i>passage en point d'apport volontaire</i> )      | Basculement vers les colonnes enterrées existantes  | Aucun investissement requis, collecte assurée par les équipes en place  |
| Particuliers – 3 communes concernées              | OMR en porte-à-porte ( <i>fréquence</i> )                               | Ajustement de deux collectes hebdomadaires à une collecte   | Suivi de collecte, échanges avec les élus, communication en boîtes aux lettres et mémo-tri et guide compostage distribués                   |



# Rapport d'activité compétence déchets

**Horizon**  
100% ...TRI

## LE TRI A LA SOURCE DES BIODÉCHETS : UNE NOUVELLE OBLIGATION

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, en application du droit européen et de la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets devient une obligation généralisée pour l'ensemble des particuliers comme des professionnels.

Dans ce cadre, les collectivités ont pour mission de mettre à disposition des habitants des solutions adaptées et de rappeler aux professionnels leurs responsabilités réglementaires. Une étude préalable a ainsi été réalisée afin de définir les modalités de déploiement opérationnel dès 2024.

Pour accompagner cette évolution, deux agents du Pôle Déchets ont suivi la formation « Animateur en compostage », dispensée par le Réseau Compost Citoyen d'Occitanie, auquel la collectivité a adhéré en 2023.

À l'issue des travaux menés, le choix s'est porté sur une gestion de proximité des biodéchets. Dans ce cadre, des composteurs, des lombricomposteurs et des bioseaux sont proposés à la vente afin de faciliter l'équipement des usagers et d'encourager le tri à la source.

### Distribués en 2024

4  
lombricomposteurs

670  
bioseaux

692  
composteurs

### MISE À DISPOSITION DE MATERIEL POUR COMPOSTER LES BIODÉCHETS

Offre réservée aux habitants et associations du territoire  
(Secteurs Auvignac, Boulogne-sur-Gesse, L'Isle-en-Dodon, Montrieuil, Saint-Gaudens) \*

La Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges vous accompagne pour valoriser vos biodéchets

Pour les foyers avec un extérieur :

Composteur individuel



ET / OU



à la cuisine  
➢ déchets alimentaires  
avant leur vidage  
dans le composteur

Biodéchets :  
➢ Déchets alimentaires  
➢ Déchets végétaux



Pour les appartements : Lombricomposteur + vers + guide  
➢ Déchets alimentaires  
45 €

Inscription obligatoire avant le retrait du matériel :

Par téléphone au service déchets :

05 61 94 17 43

ou 05 61 94 74 41

Sur Internet  
lien : [bit.ly/3RHgi0I](http://bit.ly/3RHgi0I)

ou scan QR code :



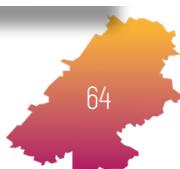
Distribution :

- Sur RDV du lundi au vendredi | 9 h - 12 h & 14 h - 16 h
- Lieu au choix :
  - Boulogne-sur-Gesse | Services techniques | Boulevard J. Mijica
  - Saint-Gaudens | Services techniques | 759 route du Circuit
- Règlement possible par carte bancaire, chèque ou en numéraire
- Matériel contenu dans le coffre d'une voiture
- Un dispositif par foyer tous les 5 ans

\*infos : [www.coeurcoteaux-comminges.fr](http://www.coeurcoteaux-comminges.fr)

\*Justificatif à produire : pièce d'identité + factures < 3 mois (électricité, eau, téléphone...)

Communauté de Communes Cœur & Coteaux du Comminges | 14 rue de la République | 31700 Boulogne-sur-Gesse | Tél. 05 61 94 21 42 | [www.coeurcoteaux-comminges.fr](http://www.coeurcoteaux-comminges.fr)





# Rapport d'activité compétence déchets

## DÉCHETTERIES : HARMONISATION & NOUVEAUTÉS

L'année a été marquée par une double évolution du fonctionnement des déchetteries, combinant l'adaptation des consignes de tri et la modernisation des accès.

### NOUVELLES FILIÈRES DE TRI : UNE OFFRE ÉLARGIE POUR MIEUX VALORISER

Dans le cadre du déploiement progressif des filières à responsabilité élargie des producteurs (REP), les déchetteries permettent de collecter de façon séparé de nouveaux types de déchets, parmi lesquels :

- Articles de bricolage et de jardinage (ABJ), y compris les équipements thermiques,
- Jeux et jouets,
- Produits et matériaux de construction du bâtiment (PMCB) dont le Plâtre et les Menuiseries vitrées.

Pour accompagner ces évolutions, les consignes ont été mises à jour avec une signalétique repensée, des supports visuels et une organisation adaptée des quais. Ces changements permettent :

- Une amélioration du tri à la source,
- Une augmentation du taux de valorisation des déchets : matière et énergétique,
- Une réduction des tonnages enfouis,
- Une prise en charge des coûts de traitement par les éco-organismes.

### HARMONISATION ET DÉPLOIEMENT DU CONTRÔLE D'ACCÈS

Dans une logique de gestion équitable et optimisée du service, un dispositif de contrôle d'accès a été déployé sur les déchetteries du territoire. Cette harmonisation vise plusieurs objectifs :

- Garantir l'usage du service par les usagers autorisés,
- Mieux répartir les flux et anticiper les volumes,
- Renforcer la traçabilité et la maîtrise des coûts,
- Sécuriser les installations et les agents.

Cette modernisation s'inscrit dans une stratégie globale d'adaptation du service public aux besoins du territoire et aux exigences réglementaires.





# Rapport d'activité compétence déchets

## PRÉVENTION & SENSIBILISATION

En 2024, le Pôle Déchets a poursuivi une politique ambitieuse de sensibilisation et de communication, visant à accompagner habitants, scolaires et professionnels dans leurs pratiques de tri et de réduction des déchets.

L'année a été marquée par une **mobilisation de grande ampleur**, avec la création de **38 supports de communication** (guides, affiches, stickers, livrets pédagogiques, mémos-tri, escape game, outils interactifs, ...) et la mise en place de **5 ateliers pédagogiques**.

Auprès du jeune public, **37 animations scolaires** (de la maternelle au collège) et **2 visites de sites** (déchetterie et démonstration du fonctionnement d'une benne à ordures ménagères) ont permis de sensibiliser plus de **731 élèves** aux enjeux du tri, du compostage et de la réduction des déchets. Ces interventions, dynamiques et ludiques, s'appuient sur une approche interactive qui favorise l'ancrage des bons gestes dès le plus jeune âge.

Les temps forts de l'année se sont également traduits par la participation à **2 grands événements** (Les Pyrénéennes et la Fête de la Science), rassemblant plus de **1 074 enfants, 187 adultes et 100 professionnels** autour de stands et ateliers pédagogiques (escape game, roue du tri, ...).

Le volet professionnel n'a pas été oublié, avec **12 interventions dédiées** (soit 148 adultes sensibilisés) auprès d'acteurs variés : établissements médico-sociaux, agents de collecte, boulangers, utilisateurs de composteurs, ...

Enfin, la communication digitale a renforcé cette présence de terrain : **19 publications et 22 actualisations** régulières du site internet et des réseaux sociaux ont permis de diffuser largement l'information, qu'il s'agisse des nouvelles filières de tri, de la vente de matériel de compostage ou encore de l'usage du pass déchetterie.

Au total, ce sont **2 240 personnes qui ont été sensibilisées en face à face en 2024**, confirmant le rôle essentiel du Pôle Déchets dans l'accompagnement au changement et la promotion d'une gestion responsable et durable des déchets.



# Rapport d'activité compétence déchets

**Horizon**  
100% ...TRI

## PRÉVENTION & SENSIBILISATION



|  |                                   |                                   |
|--|-----------------------------------|-----------------------------------|
| <b>38</b><br>supports de communication | <b>5</b><br>ateliers pédagogiques | <b>37</b><br>animations scolaires |
|--|-----------------------------------|-----------------------------------|

|  |                              |                                   |   |
|--|------------------------------|-----------------------------------|---|
| <b>12</b><br>interventions<br>soit 148 adultes | <b>2</b><br>visites de sites | <b>731</b><br>élèves sensibilisés | <b>19</b> publications et 22 actualisations |
|--|------------------------------|-----------------------------------|---|



|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| <b>1 074</b><br>enfants sensibilisés | <b>2</b> grands événements<br>Les Pyrénéennes et la Fête de la Science |
| <b>187</b><br>adultes                | <b>100</b><br>professionnels   |

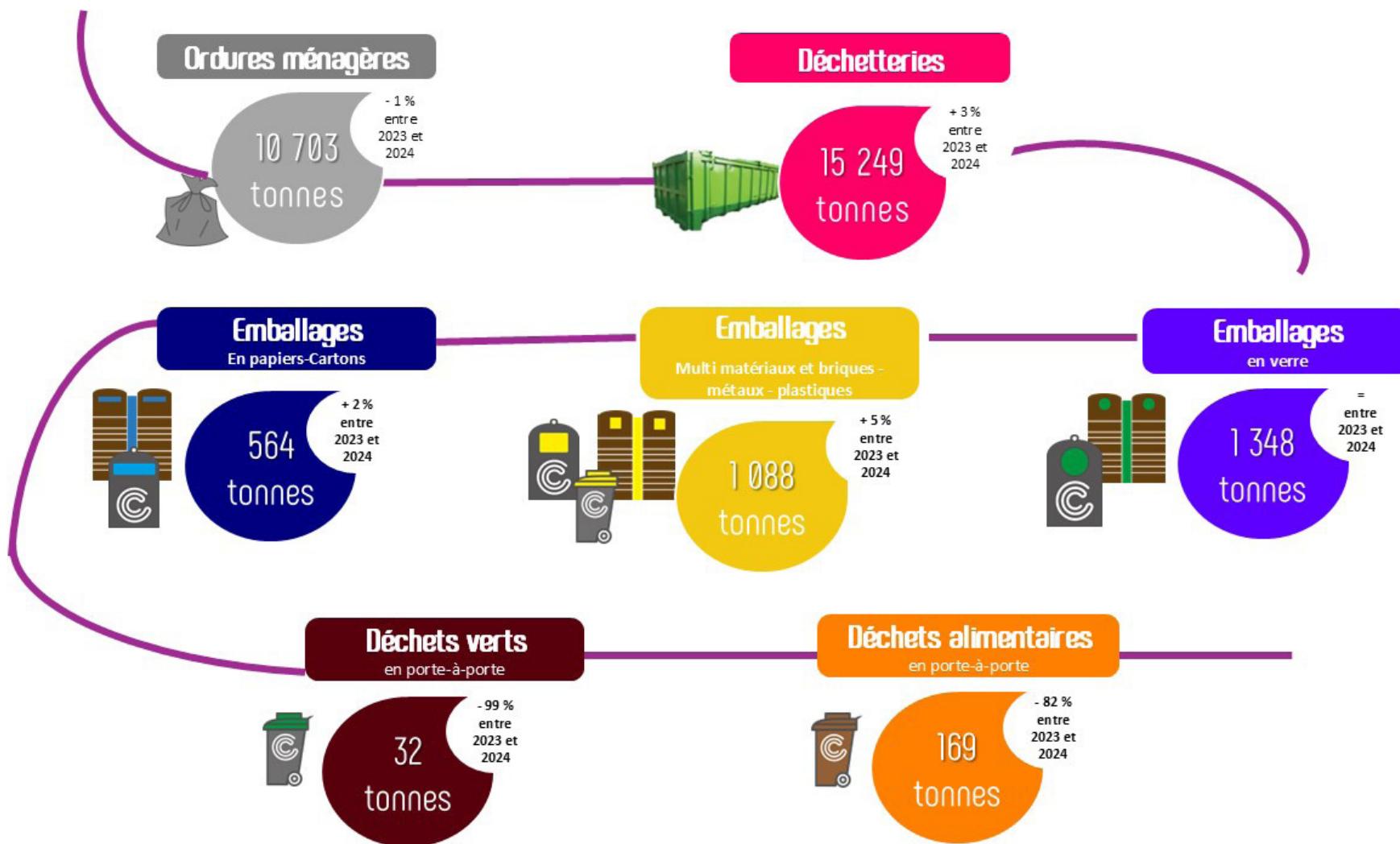
**soit 2 240**  
personnes  
sensibilisées en  
2024





## 3. les chiffres clés

L'année 2024 marque une étape importante dans l'adaptation du service public de gestion des déchets aux exigences de la Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) et de la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC). Ces textes nationaux encouragent la réduction des déchets à la source, le développement du tri et la valorisation organique et matière des flux collectés.





# Rapport d'activité compétence déchets

Dans ce contexte, la collectivité a engagé une **restructuration de son service de collecte** :

- **Arrêt de la collecte en porte-à-porte des déchets verts des particuliers**, remplacée par de la sensibilisation à des solutions de **broyage, paillage et compostage** de proximité ;
- **Fin de la collecte des biodéchets des établissements publics et privés**, conformément au principe de **responsabilité du producteur** imposé par la loi AGEC.

Ces évolutions expliquent la **forte baisse des tonnages pour les déchets verts** (-99 %) et les **déchets alimentaires** (-82 %), tandis que les filières de **tri sélectif** poursuivent leur progression :

- +5 % pour les **emballages multi-matériaux**,

- +2 % pour les **papiers-cartons**,
- Stabilité pour le **verre**.

La **légère diminution des ordures ménagères** (-1 %) laisse entrevoir un impact progressif des gestes de tri, bien que cette variation demeure modeste et ne puisse être considérée comme significative à ce stade. Parallèlement, la hausse des **apports en déchetterie** (+3 %) traduit un recours croissant aux solutions locales de valorisation. Ces résultats encouragent la poursuite des efforts et soulignent la nécessité de renforcer continuellement les pratiques de gestion des déchets





# Rapport d'activité compétence déchets

**HORIZON**  
100% ...**TRI**

**TONNAGES COLLECTÉS SUR 3 ANS** (Populations de références : 2022 = 13 979 hab. / 2023 = 44 192 hab. / 2024 = 44 068 hab.)

| Années   |         | Tonnes   | OMR  | Emballages Ménagers<br>hors papier et verre collectés<br>séparément | Papier               | Verre  | Total déchets<br>ménagers et<br>assimilés |
|--|---------|----------|--|---|----------------------|--------|---|
| 2022   | Coteaux | 3 043,36 |  | 196,14  | 199,06               | 544,26 | 3 982,82                                  |
|  | Plaine  | 8 582,45 |  | 809,24  | 230                  | 848,58 | 10 470,27                                 |
|  |         |          |  |   |                      |        |   |
| Reprise de la compétence collecte sur la totalité<br>du territoire et déploiement extension des<br>consignes de tri (schéma de collecte en fibreux /<br>non fibreux) |         | OMR      | Emballages ménagers<br>multi matériaux et briques<br>- métaux - plastiques |   | Papiers -<br>cartons | Verre  | Total déchets<br>ménagers et<br>assimilés |
| 2023   |         | 10 792   |  | 1 033   | 555                  | 1 397  | 13 777                                    |
| 2024   |         | 10 703   |  | 1 088   | 564                  | 1 348  | 13 703                                    |
| Évolution des tonnages collectés<br>entre 2023 et 2024   |         | -1 %     |  | +5 %  | +2 %                 | -3,5 % | -0,5 %                                    |



# Rapport d'activité compétence déchets

**HORIZON**  
100% ...**TRI**

## KG PAR HABITANT COLLECTÉS SUR 3 ANS

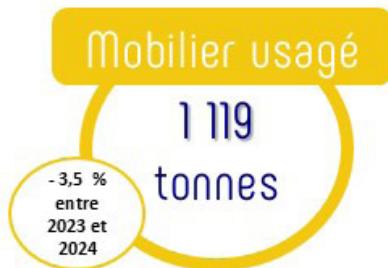
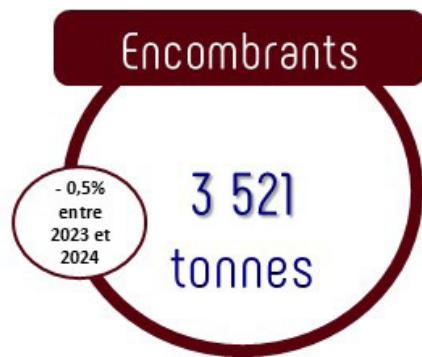
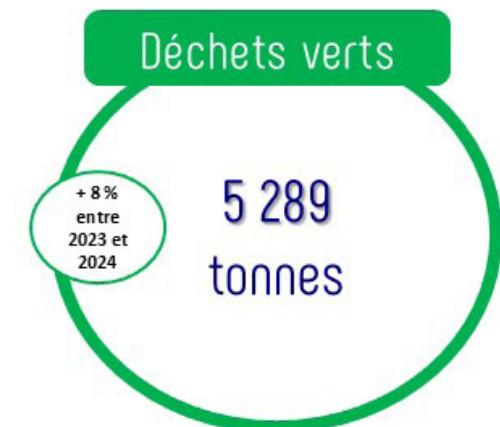
| Années   | Tonnes  | OMR      | Emballages Ménagers<br>hors papier et verre collectés<br>séparément        | Papier            | Verre | Total déchets<br>ménagers et<br>assimilés |
|--|---------|----------|--|-------------------|-------|---|
| 2022   | Coteaux | 218      | 14   | 14                | 39    | 285                                       |
| Reprise de la compétence collecte sur la totalité du territoire et déploiement extension des consignes de tri ( <i>schéma de collecte en fibreux / non fibreux</i> ) |         | OMR      | Emballages ménagers<br>multi matériaux et briques -<br>métaux - plastiques | Papiers - cartons | Verre | Total déchets<br>ménagers et<br>assimilés |
| 2023   |         | 244      | 23   | 13                | 32    | 312                                       |
| 2024   |         | 243      | 25   | 13                | 31    | 312                                       |
| Évolution des kg/hab. collectés entre 2023 et 2024   |         | - 0.41 % | + 8,7 %  | /                 | - 3 % | /   |



# Rapport d'activité compétence déchets

**Horizon**  
100% ...TRI

## LES DÉCHETS APPORTÉS EN DÉCHETTERIE



\* Les déchets ménagers spécifiques regroupent les déchets dangereux, les équipements électriques et électroniques, les huiles de vidange et alimentaires, les pneus et batteries





## 4. les indicateurs financiers

### LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)

Le Conseil communautaire avait décidé en date du 29 septembre 2022 :

- D'instituer et de percevoir la TEOM sur l'ensemble du territoire.
- D'appliquer un taux d'imposition unique de TEOM sur chacun des 2 secteurs (*coteaux et plaine*) compte tenu du service rendu (*point de regroupement et porte-à-porte*).
- D'appliquer un taux d'imposition unique de TEOM sur le secteur « coteaux » dès 2023.
- D'harmoniser les taux d'imposition de TEOM sur le secteur « plaine » en 4 ans selon la même méthode de celle utilisée pour harmoniser les taux d'imposition de CFE sur le territoire communautaire.
- De plafonner les valeurs locatives des locaux à usage d'habitation à 3 fois la valeur locative moyenne communale sur l'ensemble du territoire communautaire.

**6 531 964 €**  
produit de la  
TEOM

### DÉPENSES 2024

Le montant annuel des charges de prévention et de gestion des déchets comprend l'ensemble des dépenses directes fonctionnelles et techniques : les dépenses en personnel, les frais de structure (*frais de gestion, administratifs*), de collecte, de tri et d'élimination des déchets, etc.

En 2024, **7 549 667 €** de charges liées à l'activité déchets.

En 2024, 94 % des dépenses sont des charges techniques, elles comprennent les différentes étapes nécessaires pour collecter, traiter et éliminer les déchets de manière appropriée

**7 549 667 €**  
de charges

**94 %**  
de charges  
techniques

| Année 2024<br>Montant en € HT |                | Flux de déchets  |                   |                  |  |                   |                               |                        |                       |               |                            |            |           |                 | TOTAL       |             |
|-------------------------------|----------------|--|-------------------|------------------|--|-------------------|-------------------------------|------------------------|-----------------------|---------------|----------------------------|------------|-----------|-----------------|-------------|-------------|
|                               |                | Ordures ménagères résiduelle, ventilation par mode de collecte |                   | Emballages verre | Papiers et emballages hors verre ventilation par flux de déchets |                   |                               | Déchets en déchetterie | Biodéchets en ménages | Déchets verts | Déchets des professionnels |            |           | Autres services |             |             |
|                               |                | Porte-à-porte  | Apport volontaire |                  | Multimatériaux   | Cartons - papiers | Briques - métaux - plastiques |                        |                       |               | Location de bennes         | Biodéchets | Cartons   |                 |             |             |
| CHARGES                       | Fonctionnelles | Charges de structures  | 165 805 €         | 10 106 €         | 8 615 €  | 21 743 €          | 9 311 €                       | 21 073 €               | 99 277 €              | 2 629 €       | 251 €                      | 20 303 €   | 857 €     | 7 009 €         | 1 293 €     | 368 272 €   |
|                               |                | Communication  | 17 780 €          | 1 084 €          | 924 €  | 2 332 €           | 998 €                         | 2 260 €                | 10 646 €              | 282 €         | 27 €                       | 2 177 €    | 92 €      | 752 €           | 139 €       | 39 493 €    |
|                               |                | Totalas fonctionnelles   | 183 585 €         | 11 190 €         | 9 539 €  | 24 075 €          | 10 309 €                      | 23 333 €               | 109 923 €             | 2 911 €       | 278 €                      | 22 480 €   | 949 €     | 7 761 €         | 1 432 €     | 407 765 €   |
|                               | Techniques     | Prévention   | 78 477 €          | 5 964 €          | - €  | - €               | - €                           | - €                    | 34 773 €              | 983 €         | 213 €                      | - €        | - €       | - €             | 220 €       | 120 630 €   |
|                               |                | Pré-collecte   | 122 069 €         | 38 946 €         | 64 089 €   | 41 893 €          | 36 696 €                      | 74 899 €               | - €                   | 4 330 €       | - €                        | - €        | 2 196 €   | 2 205 €         | - €         | 387 323 €   |
|                               |                | Collecte   | 1 586 457 €       | 42 513 €         | 39 334 €   | 183 098 €         | 71 136 €                      | 131 036 €              | 613 885 €             | 37 686 €      | 2 922 €                    | - €        | 12 474 €  | 127 015 €       | 7 877 €     | 2 855 433 € |
|                               |                | Total Collecte et Pré-collecte                                 | 1 708 526 €       | 81 459 €         | 103 423 €  | 224 991 €         | 107 832 €                     | 205 935 €              | 613 885 €             | 42 016 €      | 2 922 €                    | - €        | 14 670 €  | 129 220 €       | 7 877 €     | 3 242 756 € |
|                               |                | Transfert / transport  | - €               | - €              | 63 652 €   | - €               | - €                           | - €                    | 371 840 €             | - €           | - €                        | 117 179 €  | 831 €     | - €             | 10 194 €    | 563 696 €   |
|                               |                | Traitement des déchets non dangereux                           | - €               | - €              | - €  | - €               | - €                           | - €                    | - €                   | - €           | - €                        | 260 919 €  | - €       | - €             | 4 980 €     | 265 899 €   |
|                               |                | Tri et conditionnement   | - €               | - €              | - €  | 265 899 €         | 72 733 €                      | 202 741 €              | 8 619 €               | - €           | - €                        | 767 €      | - €       | 6 716 €         | - €         | 488 241 €   |
|                               |                | Compostage   | - €               | - €              | - €  | - €               | - €                           | - €                    | 218 777 €             | 7 986 €       | 1 731 €                    | 2 887 €    | - €       | - €             | 1 237 €     | 232 618 €   |
|                               |                | Autre valorisation matière ou énergie                          | - €               | - €              | - €  | - €               | - €                           | - €                    | 65 084 €              | - €           | - €                        | 11 222 €   | 1 112 €   | - €             | 177 €       | 77 595 €    |
|                               |                | Stockage de déchets non dangereux                              | 1 428 460 €       | 108 558 €        | - €  | - €               | - €                           | - €                    | 527 775 €             | - €           | - €                        | - €        | - €       | - €             | - €         | 2 064 793 € |
|                               |                | Traitemennt des inertes  | - €               | - €              | - €  | - €               | - €                           | - €                    | 7 982 €               | - €           | - €                        | 754 €      | - €       | - €             | 389 €       | 9 125 €     |
|                               |                | Total Traitement des déchets non dangereux                     | 1 428 460 €       | 108 558 €        | - €  | 196 665 €         | 72 733 €                      | 202 741 €              | 828 237 €             | 7 986 €       | 1 731 €                    | 276 549 €  | 1 112 €   | 6 716 €         | 6 783 €     | 3 138 271 € |
|                               |                | Enlèvement et traitement des déchets dangereux                 | - €               | - €              | - €  | - €               | - €                           | - €                    | 76 549 €              | - €           | - €                        | - €        | - €       | - €             | - €         | 76 549 €    |
| Charges totales techniques    |                | 3 215 463 €  | 195 981 €         | 167 075 €        | 421 656 €  | 180 565 €         | 408 676 €                     | 1 925 284 €            | 50 985 €              | 4 866 €       | 393 728 €                  | 16 613 €   | 135 936 € | 25 074 €        | 7 141 902 € |             |
| TOTAL des charges             |                | 3 399 048 €  | 207 171 €         | 176 614 €        | 445 731 €  | 190 874 €         | 432 009 €                     | 2 035 207 €            | 53 896 €              | 5 144 €       | 416 208 €                  | 17 562 €   | 143 697 € | 26 506 €        | 7 549 667 € |             |



# Rapport d'activité compétence déchets

**Horizon**  
100% ...TRI

## PRODUITS ET CONTRIBUTIONS 2024

**7 476 002 €**  
de revenus  
perçus  
dont

**6 531 964 €**  
de TEOM  
perçue

**108 %** de  
taux de couverture  
du service

\*Le coût aidé est l'ensemble des charges moins les produits industriels (ventes de matériaux, prestation à des tiers, etc.), les soutiens des éco organismes (filières à responsabilité élargie des producteurs/REP) et les aides publiques.

Ce coût reflète la charge restant à financer par la collectivité.

Coût de financement du service déchets/ Coût aidé TTC\*

| PRODUITS                         |   | Flux de déchets                                  |  |                      |                  |  |                      |                                     |                        |                       |                  |                               |                 | TOTAL           |                    |                |
|----------------------------------|---|--|--|----------------------|------------------|--|----------------------|-------------------------------------|------------------------|-----------------------|------------------|-------------------------------|-----------------|-----------------|--------------------|----------------|
|                                  |   | Année 2024<br>Montant en<br>€ HT                 | Ordures<br>ménagères<br>résiduelle,<br>ventilation par<br>mode de collecte |                      | Emballages verre | papiers et emballages hors<br>verre<br>ventilation par flux de déchets |                      |                                     | Déchets en déchetterie | Biodéchets en ménages | Déchets verts    | Déchets des<br>professionnels |                 |                 |                    |                |
|                                  |   |  | Porte-à-<br>porte  | Apport<br>volontaire |                  | Multima-<br>tériaux  | Cartons<br>- papiers | Briques<br>- métaux -<br>plastiques |                        |                       |                  | Location de<br>benne          | Biodechets      | Cartons         |                    |                |
| Industriels                      | Ventes de matériaux                     | - €  | - €  | 33 210 €             | 33 759 €         | 41 814 €   | 31 734 €             | 86 685 €                            | - €                    | - €                   | - €              | - €                           | - €             | 15 179 €        | - €                | 242 381 €      |
|                                  | Prestations à des tiers                 | - €  | - €  | - €                  | - €              | - €  | - €                  | 2 278 €                             | - €                    | - €                   | - €              | - €                           | - €             | - €             | - €                | 2 278 €        |
|                                  | Autres produits                         | 14 494 €   | 1 102 €  | - €                  | - €              | - €  | - €                  | 6 422 €                             | 182 €                  | 39 €                  | - €              | - €                           | - €             | 41 €            | 22 280 €           |                |
|                                  | <b>TOTAL Industriels</b>                | <b>14 494 €</b>                                  | <b>1 102 €</b>   | <b>33 210 €</b>      | <b>33 759 €</b>  | <b>41 814 €</b>  | <b>31 734 €</b>      | <b>95 385 €</b>                     | <b>182 €</b>           | <b>39 €</b>           | <b>- €</b>       | <b>- €</b>                    | <b>15 179 €</b> | <b>41 €</b>     | <b>266 939 €</b>   |                |
|                                  | Soutiens des éco-organismes             | - €  | - €  | 12 574 €             | 124 601 €        | 22 490 €   | 160 134 €            | 156 737 €                           | - €                    | - €                   | - €              | - €                           | - €             | - €             | - €                | 476 536 €      |
|                                  | <b>Aides</b>                            | <b>Reprises des subventions d'investissement</b> | - €  | 770 €                | 576 €            | - €  | 130 €                | 720 €                               | - €                    | - €                   | - €              | - €                           | - €             | - €             | - €                | 2 196 €        |
|                                  | <b>TOTAL Aides</b>                      | <b>- €</b>                                       | <b>770 €</b>   | <b>576 €</b>         | <b>- €</b>       | <b>130 €</b>   | <b>720 €</b>         | <b>- €</b>                          | <b>- €</b>             | <b>- €</b>            | <b>- €</b>       | <b>- €</b>                    | <b>- €</b>      | <b>- €</b>      | <b>- €</b>         | <b>2 196 €</b> |
| <b>TOTAL PRODUITS</b>            |   | <b>14 494 €</b>                                  | <b>1 872 €</b>   | <b>46 360 €</b>      | <b>158 360 €</b> | <b>64 434 €</b>  | <b>192 588 €</b>     | <b>252 122 €</b>                    | <b>182 €</b>           | <b>39 €</b>           | <b>- €</b>       | <b>- €</b>                    | <b>15 179 €</b> | <b>41 €</b>     | <b>745 671 €</b>   |                |
| FISCALITÉ ET FINANCEMENT DÉCHETS | Montant de la TVA acquittée             |  | 59 129 €   | 3 490 €              | 9 278 €          | 4 629 €  | 4 929 €              | 9 636 €                             | 40 959 €               | 1 222 €               | 119 €            | 7 488 €                       | 384 €           | 3 661 €         | 981 €              | 145 905 €      |
|                                  | Financement déchets directs             | TEOM   | 6 531 964 €  | - €                  | - €              | - €  | - €                  | - €                                 | - €                    | - €                   | - €              | - €                           | - €             | - €             | - €                | 6 531 964 €    |
|                                  |   | Total Redevance spéciale & facturation usagers   | 453 869 €  | - €                  | - €              | 49 674 €   | - €                  | - €                                 | 3 085 €                | - €                   | - €              | 419 199 €                     | 2 787 €         | - €             | 15 424 €           | 944 038 €      |
|                                  | <b>TOTAL financement déchets direct</b> | <b>6 985 833 €</b>                               | <b>- €</b>   | <b>- €</b>           | <b>49 674 €</b>  | <b>- €</b>   | <b>- €</b>           | <b>3 085 €</b>                      | <b>- €</b>             | <b>- €</b>            | <b>419 199 €</b> | <b>2 787 €</b>                | <b>- €</b>      | <b>15 424 €</b> | <b>7 476 002 €</b> |                |
|                                  | <b>TOTAL financement déchets</b>        | <b>6 985 833 €</b>                               | <b>- €</b>   | <b>- €</b>           | <b>49 674 €</b>  | <b>- €</b>   | <b>- €</b>           | <b>3 085 €</b>                      | <b>- €</b>             | <b>- €</b>            | <b>419 199 €</b> | <b>2 787 €</b>                | <b>- €</b>      | <b>15 424 €</b> | <b>7 476 002 €</b> |                |

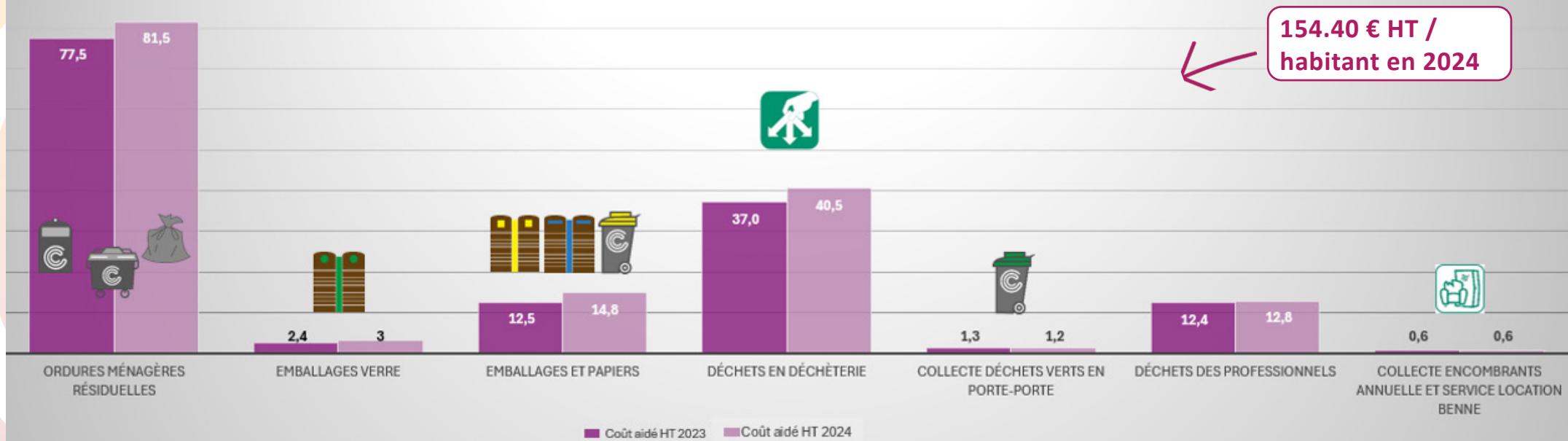


# Rapport d'activité compétence déchets

HORIZON  
100% ...TRI

## COÛT AIDÉ DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Comparatif des coûts aidés 2023 et 2024 en € HT/habitant



### IDENTIFICATION DE LEVIERS D'OPTIMISATION

Dans un souci de maîtrise des coûts tout en garantissant une équité de service sur l'ensemble du territoire depuis la reprise de la compétence collecte en 2023, plusieurs leviers d'optimisation ont été engagés en 2024. Le déploiement de nouvelles filières relevant de la responsabilité élargie du producteur permet de transférer une partie du financement vers les metteurs sur le marché.

Parallèlement, la mise en place du contrôle d'accès sur les déchetteries du territoire vient sécuriser l'usage du service et mieux en maîtriser les charges.

Le développement du compostage individuel, accompagné d'actions de sensibilisation, contribue à réduire les volumes collectés d'ordures ménagères résiduelles et traités.

Enfin, l'arrêt de la collecte des déchets verts en porte-à-porte participe à la rationalisation des tournées et à la diminution des coûts de fonctionnement afférents.





## 5. les perspectives 2025



\*Redevance Spéciale = paiement de la prestation de collecte et traitement des déchets par les producteurs non ménagers.  
C'est une facturation complémentaire à la TEOM.



# 104 communes, 1 territoire



**SITES DE BOULOGNE-SUR-GESSE**  
Bd Jésus Mujica  
31350 Boulogne-sur-Gesse  
accueil-boulogne@la5c.fr

Maison des services  
4, bd Raymond Bergougnan  
31350 Boulogne-sur-Gesse  
Tél. 05 61 94 74 40  
accueil-boulogne@la5c.fr

**SITE DE  
L'ISLE-EN-DODON**  
28, av. du Commandant  
Taillefer  
31230 L'Isle-en-Dodon  
Tél. 05 62 00 37 51  
accueil-lisleendodon@la5c.fr

**SITE D'AURIGNAC**  
Quartier Saint-Joseph  
31420 Aurignac  
Tél. 05 61 98 73 40  
accueil-aurignac@la5c.fr

**SITE DE MONTREJEAU**  
Hôtel de Lassus  
6, rue du Barry  
31210 Montréjeau  
05 61 95 16 15  
accueil-montrejeau@la5c.fr

**SIÈGE**  
4, rue de la République  
BP 70205  
31806 Saint-Gaudens  
Tél. 05 61 89 21 42  
contact@la5c.fr

